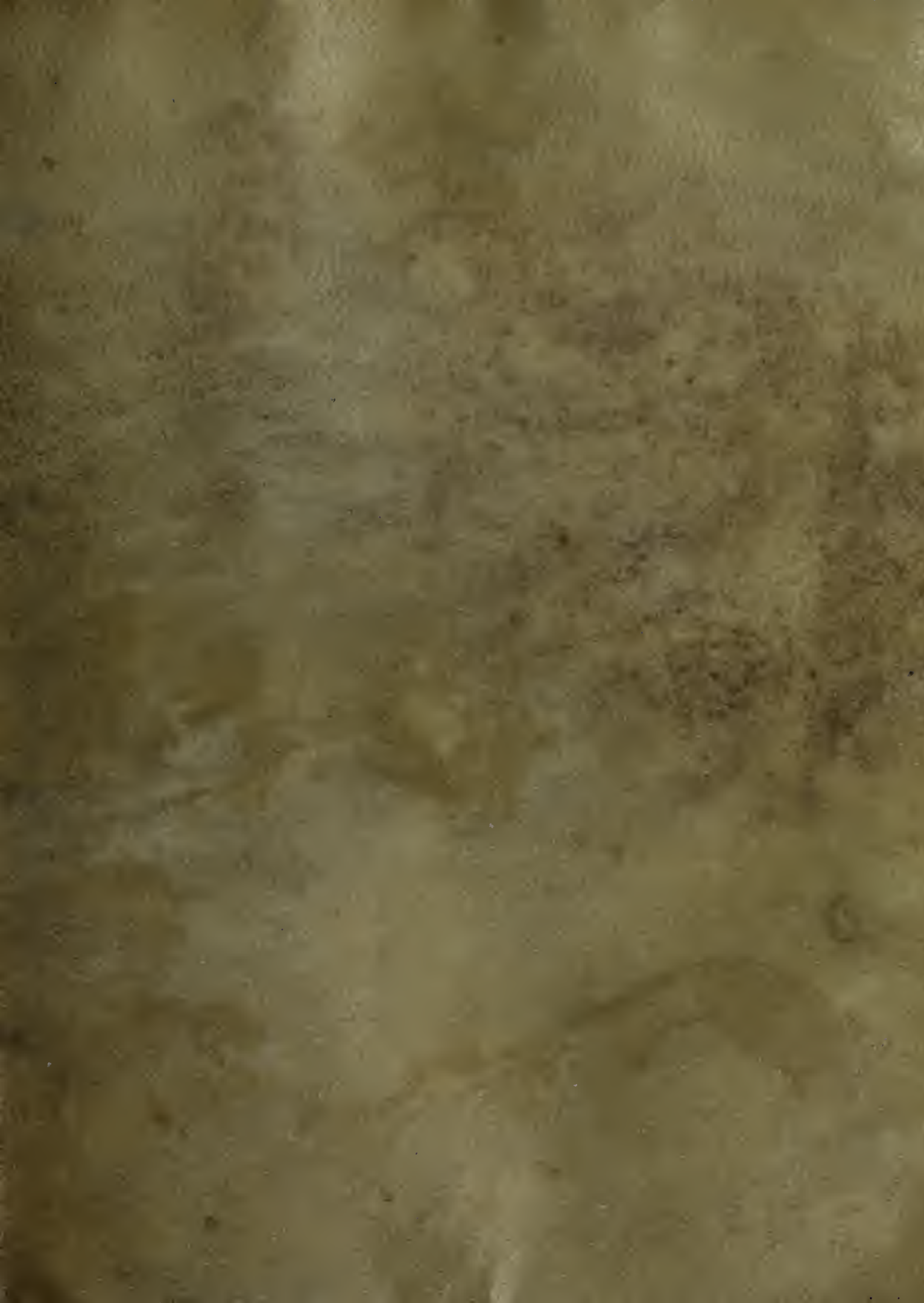




Arm. g. lat. 6.

100-70

59.



1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

1870

C'est l'ordre qui a este te-

NV A LA NOVELLE ET IOYEVSE

entrée, que treshault, trefexcellent, & trespuissant

Prince, le Roy treschrestien Henry deuzieme

de ce nom, à faiete en sa bonne ville & ci-

té de Paris, capitale de son Royaume,

le fezieme iour de Iuin

M. D. XLIX.



On les vend à Paris par Iehan Dallier fus le pont sainct
Michel à l'enseigne de la Rose blanche.

PAR PRIVILEGE DV ROY.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France, aux Preuost de Paris, sen-
nechal de Lion, & à tous noz autres iusticiers & officiers qu'il appartiē-
dra, ou à leurs lieutenants salut & dilectiō. scauoir uous faisons que nous
inclināt liberalemēt à la supplication & requeste, qui faiçte nous a esté de
la part de nostre biē aimé Iaques Roffet, dit le Faulcheur, imprimeur iuré de
nostre bōne uille & cité de Paris, à iceluy pour ces causes auons permis &
oçtroyé, permettons & oçtroyōs de grace speciale, plaine puissance & au-
tōrité Royale par ces presentes, qu'il seul puisse & luy loise imprimer &
exposer en uēte le traicté qui sera faiçt & cōposé de la ioyeuse & nouuelle
entrée de nous, & de nostre treschere et tresaimée compagne la Royne, en
nostre diçte uille & cité de Paris. Et ce durant le temps & terme d'un an
durant, commenceant au iour & daçte de la premiere impressiō qui sera
faiçte dudiçt traicté, sans ce que pendant lediçt temps d'un an autres im-
primeurs que luy les puisse imprimer ne faire imprimer, uendre ne exposer
en uente, en quelque maniere que ce soit. Si uoulons & uous mandons, &
à chacun de uous, si comme à luy appartiendra, que de noz presens per-
missiō & oçtroy, & de tout le cōtenu cy dessus, uous faiçtes, souffrez &
laissez lediçt Roffet ioyr & user plainement & paisiblement. En faisant
faire expresses inhibitiōs & deffences de par nous, sur certaines & grād̃x
peines à nous à appliquer, A tous libraires, imprimeurs, & autres qu'ils
n'ayent à imprimer, ne faire imprimer lediçt traicté, ne iceluy exposer &
faire exposer en uente, comme dessus est diçt. En procedant par nous cōtre
ceulx qui seront trouuez faisans le contraire, cōme contre infraçteurs de
noz ordonnances & deffences, Car tel est nostre plaisir. Donné à Chan-
tilly le dernier iour de Mars, L'an de grace Mil cinq cens quarante huiçt, &
de nostre regne le deuxieme.

Par le Roy.

Duthier.

2

C'est l'ordre qui a este te-

NV A LA NOUVELLE ET IOYEV-
se entrée, que treshault, trefexcellent, & trespuissant
Prince le Roy Treschrestien Henry deuxieme de ce
nom à faiete en sa bonne ville & cité de Paris, capi-
tale de son Royaume, Le sezieme iour de Iuin M.
D. XLIX.

ET PREMIEREMENT,



ES Preuost des marchās & Escheuins
de ladiete ville, ayans esté aduertiz par
Mōseigneur de la Rochepot, Cheualier
de l'ordre, & gouuerneur de l'isle de
Frâce, que ledict Seigneur Roy treschre-
stien auoit deliberé faire son entrée en
sadiete ville de Paris, & celle de treshaulte & trefillu-
stre Dame Madame Catherine de Medicis son espou-
se, enuiron ledict mois de Iuin. Pour la sumptuosité &
magnificence de ladiete entrée, & afin de faire clere &
ouuerte demonstration de la ioye & liesse incroyable
qu'ils receuoyent, de la nouuelle venue en ladiete ville
de leur souuerain & naturel Seigneur, firent eriger &
dresser aucuns arcs de triumphe, & autres manufactu-
res, d'excellent artifice, subtile & louable inuention,
tant à la porte de ladiete ville nommée la porte Sainct
Denis, que au dedans dicelle ville, ainsi qu'il est cy apres
escrit.

A ladiete porte sainct Denis, par laquelle ledict Sei-

gneur entra fut fait vn auāt portail d'ouurage Tuscā & Dorique, dedié à la Force, pour faire entendre que dedans Paris consiste la principale force du Royaume. Et pour venir à la description de cest auāt portail, son diametre par terre estoit de douze piez en largeur, l'ouuer- ture de dixneuf de hault, sur huit de large, & de trois toises despoisseur. Aux deux costez des piles estoient deux stilobates ou pedestalz de proportion diagonée, enrichiz de conuenables moulures, surquoy estoient po- sez deux grās Colosses d'hommes, vestuz à la rustique, portans treze piez en hauteur, mis en lieu de colonnes Persanes ou Cariatides. Leurs bases Doriques entie- rement couuertes d'or, cōme aussi estoient leurs chapi- teaux. Iceulx Colosses tenoyēt entre leurs mains chacū vn grand croissant d'argent, pour le moins de cinq piez en diametre, dedans lesquels estoit escrit en lettre Ro- maine noire, **D O N E C T O T V M I M P L E A T O R B E M**, qui est la deuise du Roy.

Par dessoubs les panneaux de ioinct de la Rustique, terminans la circunferéce de l'arc, passoyent l'architra- ue, la frize, & la cornice, dōt les extremittez se pouuoient veoir dessus les chapiteaux. Dedās le plat fons du fron- tispice estoit vn grād escu aux armes de la ville, enrichy de deux branches de Palme, pour emplir le vuyde du tympan: & sur ce frontispice estoit leué vn fode, ou bien face quarrée paincte de pierre de mixture, dedās laquel- le y auoit vn Cartoche à lantique, soustenu par deux mannequins assis, & appuyans leurs gauches sur le gla- cis de la couronne d'iceluy frontispice. Et sur le champ de ce Cartoche couché de noir, estoit escrit en lettre d'or, **T R A H I M V R, S E Q V I M V R- Q V E V O L E N T E S**. Hemistiche, certes, cō- uenant

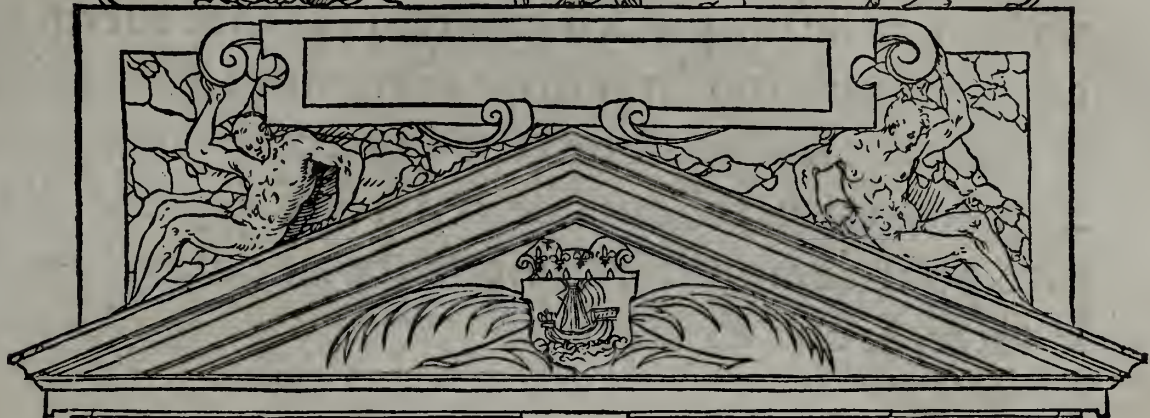
uenant merueilleufemēt bien à quatre perfonnages, en profil, plus grans que le naturel, efleuez fur ce fode, veltuz felō leur qualité, affauoir vn en la maniere que l'on voit ordinaiemēt noz Euefques & Prelats, aufsi representoit il l'Eglife: vn autre armé à l'antique, portant cy-meterre au costé, fignifiant Noblefse: le tiers veltu de robbe longue, denotāt confeil: & le quart habillé en vigneron tenant vne houe en fa main, qui demōstroit labeur. Ces quatre faisoient contenāce de marcher franchement, & à grans pas, les mains tēdues deuers vn Hercules de Gaule estant de front au milieu deux, dont le vifage se rapportoit singulierement bien à celuy du feu Roy Francois, Prince clemēt en iustice, restaurateur des bons arts & sciences, mesmes plus eloquent que autre qui ait regné en Frāce deuāt luy. C'est Hercules estoit veltu de la peau d'un Lyō, les pattes nouées sur l'extremité du buste pour cacher la partie que cōmāde nature, & tout le reste du corps nu. En fa main dextre il tenoit en lieu de massue vne lance entortillée d'un serpēt, recouuert d'un rameau de Laurier, signifiāt que prudence en guerre est occasion de victoire. En la gauche tenoit son arc, & portoit en escharpe vne grosse trouffe pleine de fleches. de fa bouche partoyent quatre chaifnettes, deux d'or, & deux d'argēt, qui s'alloyēt attacher aux oreilles des perfonnages dessus nommez: mais elles estoient si treflaches, que chacun les pouuoit iuger ne seruir de contraincte: ains qu'ils estoient volontaiemēt tirez par l'eloquence du nouuel Hercules, lequel a fait fleurir en ce Royaume les lāgues Hebraique, Grecque, Latine, & autres, beaucoup plus qu'elles n'ont iamais fait par le passé. A la clef de c'est arc pēdoit vn tableau à fons noir enrichy de ce quatrain escrit en lettres d'or.

Pour ma doulce eloquence & royale bonté,
 Chacun prenoit plaisir à m'honorer & fuyure:
 Chacun voyant aufsi mon fucceffeur m'ensuyure,
 L'honore & fuit, contrainct de franche volunté.

Le berceau de c'est auant portail estoit par tout enrichi de grosses poinctes de diamant fainctes, qu'il faisoit merueilleusemēt bon veoir, & ses flācs reparez descufsons aux armes du Roy & de la Royne, enuironnez de chapeauz de triumphe, qui auoyent bien fort bonne grace.

Au fons de ce berceau & droictement sur l'entrée de la ville, y auoit vn autre tableau de mesme facon & lettre que la precedente, ou ses mots estoient escrits,
Ingrederere, & magnos, aderit iam tempus, honores
Aggrederere.

Mais pour ne plus tenir les lecteurs en suspens, & leur faire congnoistre toutes ces particularitez par tesmoignage oculaire il leur est présenté cy endroit la figure de c'est auant portail.



Au dedans de ladicte ville à la Fontaine du Ponceau, qui est en la rue Sainct Denis, y auoit vn autre spectacle veritablemēt singulier: c'estoyent trois Fortunes de relief beaucoup plus grandes que le naturel. La premiere d'or, la s̄cōde d'argent, & la tierce de plōb, assises soubz vn Iupiter de dix piez en haulteur, planté sur vn globe celeste, tenant son bras droit cōtremont, & maniāt son fouldre sur la paulme de sa main, en cōtenance gracieuse, & toutesfois redoutable, tenāt en sa gauche son sceptre, pour demonstrier sa puissance au ciel, en la mer, en la terre, & aux abysses.

Ceste premiere Fortune representoit celle du Roy, et du Royaume, à raison dequoy luy fut baillé tout expres vn gouuernail en dextre, pour donner à entendre que tout demeure soubz son gouuernemēt. De s̄ō bras gauche elle embrassoit vne corne d'abondance, la gueulle tournée cōtre bas, d'ou sortoit pluye d'or, signifiāt que toutes manieres de richesses sont en la maiesté Royale.

La seconde estoit celle des nobles, armée en Amazone, tenant vne targue en sa fenestre, & de sa droicte faisant monstre de tirer son espée hors du fourreau, pour donner à cōgnoistre qu'elle est tousiours appareillée à offendre ou deffendre, ainsi que le bon plaisir du Roy gouuerné par raison, est de le commander.

La tierce denotoit celle du peuple, & tenoit sa main droite dessus son estomach, en signe de fidelité et d'innocence: en la gauche portoit vn coulre de charue, & des ailles au doz, pour manifester à chacun sa diligence tousiours laborieuse. Vray est que les deux precedentes n'en auoyent point, pour donner à congnoistre leur
immobilité,

immobilité, & par especial de celle du Royaume, qui portoit en son mot en lettre d'or sur fons d'azur, appliqué en la frize du massif de la fontaine, REGNORVM SORS DIVA COMES.

Celuy de la seconde en mesme forme & reng estoit, SORS FIDA POTENTVM.

Et l'autre de la tierce continuant en pareille ligne & semblables caracteres, IMPIGRA IVSTAQVE SORS PLEBIS. Apres le Jupiter disoit, TIBI SCEPTRA IOVEMQVE CONCILIAN.

Et au pilastre Ionique canellé regnant dessus le reste des deux principales faces de l'hexagone, cōstituant l'edifice de la Fontaine, y pendoit vn autre tableau enrichy de ce quatrain.

Le grand Romain sa louange autorise,
Du sort fatal de sa prospérité:
Mais plus d'honneur a le Roy merité,
A qui sort triple & vn Dieu fauorise.

Quant aux autres ornemens de platte paincture, accommodez aux faces de la maçonnerie, & au d'oremēt des moulures qui se monstroyent de bonne grace, n'en fera cy faicte mention, remettant aux lecteurs d'en faire iugement par la figure cy presente.



Passant oultre ladicte fontaine du Ponceau, & venāt deuant sainct Iacques de l'hospital, se trouuoit vn grād arc triumphal à deux faces, d'ordre Corinthien, conduict auecques toutes les proporcions & beaultez artificieles qui appartiennent à tel ouurage. L'ouuerture auoit quatorze piez sur vingtfix de hault, & les piles de deux costez en espoisseur ou profondeur comprenoient trois toises de mesure: les piez d'estalts estoient iustement d'un quarré parfait auec deux tiers, sur chacun desquels se releuoient deux colōnes de Corinthe, canelées & rudentées, qui portoyent vintgquatre piez en longueur, depuis l'empietement iusques au diametre d'enhault. Leur renflement pris sur la tierce partie & demie de toute la tige mesurée en sept diuisions egales. Les bases faignoient le marbre blanc, come en semblable faisoient leurs chapiteaux tant bien taillez & reuestuz de leurs fueilles d'acanthé ou branque vrsine, qu'ils sembloyēt à la veue esblouyssante par trop les cōtēpler, qu'elles vndoyassent au vent. La rudenture de ces colonnes estoit expressement bronzée par si excellent artifice, que cestoit chose fort exquise. Dessus les chapiteaux regnoient l'architraue, la frize, & la cornice, ou n'y auoit vn seul point à redire: mesmes cest architraue estoit perlé & billetté par si bonne industrie suyuant la vraye antiquité, qu'aucun ouurier ou autre bō esprit entendant l'architecture, n'en eust sceu reporter que grand contentement. Quant a la frize son fons du costé de la portē sainct Denys, premierement subiect à la veue du Roy, estoit d'or: & les masques releuez auec les fleurons de dessus, aussi blācs que marbre poly, au moyen dequoy ils tenoyent en admiration les yeulx de tous les regardans.

Dessus la clef de l'arc posoit vne Gaule couronnée de de trois tours, pour représenter ses parties, à sçauoir l'Aquitannique, la Belgique, & la Celtique, portant ses cheueulx espars sur ses espaules & monstrant vn regard tant venerable entremeslé de douceur gracieuse, que tout le monde en estoit resiouy.

Elle tenoit en ses mains des fruiçts & fleurs de main-
te forte de sa production, pour demonstrier l'heureuse
fertilité qui luy est ottroyée par le createur, telle & si
grande que toutes les nations prochaines & loingtai-
nes le peuuent assez tesmoigner.

Son accoustrement estoit d'un drap d'or azuré, tant
bien feant à sa facture que rien mieulx, & sous ses piez
reposans dessus vne grosse poincte de dyamant, estoit
escrit en lettre noire sur le blanc,

GALLIA FERTILIS

Dessus le retour des cornices y auoit deux petiz en-
fans nuz, representans le marbre, couchez & acoudez
de bonne grace sur deux cornes d'abondance, pareille-
ment remplies de tous fruiçtaiges, voulans denoter que
la Gaule est mere commune à tous peuples. Entre ces
deux figures se releuoit vng fode en lieu de frontispice,
dedàs lequel estoit escript en lettres d'or sur fons d'azur

Terra antiqua, potens armis, atque ubere gleba,

Terna tibi populos Gallia mater alo.

Sur ce fode estoient formez deux Anges pour le moins
de dix piez de hault: & toutesfois pour la haulteur du
lieu ou ils estoient assis, reuenoyent quasi en proportiō
naturelle. Ils tenoyent de leurs mains droictes vn escu
de France

de France, au fons d'azur, à trois fleurs de lis d'or, taillez de relief. Cest escu estoit enuironné & enrichy d'un collier de l'ordre sainct Michel à double rég de coquilles, qui luy donnoyent vn singulierement beau lustre.

Les gauches de ces Anges esfleuées portoyēt vne couronne Imperiale pour vray timbre de cest escu, en signification que le Roy des Francois ne recongnoist aucun superieur en terre, ains est monarque en son pays, qu'il ne tient sinon de Dieu & de l'espée.

Telle estoit la premiere face de cest arc, dont l'entre-deux des colonnes estoit garny des armoiries du Roy & de la Royne, mises en chapeaux de triomphe. Et sur les timpans entre la circonference du berceau & le plat fons de l'architraue, volletoyent par semblant deux Victoires d'or, tenans en leurs mains droictes chacune sa couronne de Laurier, & aux gaulches vn rameau de Palme. Puis dedans les pedestals y auoit deux tableaux à l'antique, pour la dedicasse de l'arc, adressans à la Gaule fertile, en l'un desquels estoit escrit en lettres d'or sur vn fons noir,

M A T R I P I A E, & en l'autre P O P V L O R V M
O M N I V M A L V M N A E S. D.

Le reste des piles estoit diapré de pierre de mixture, tant bien faincte du naturel, que l'œuvre s'en monstroït admirable.

Voila en somme quele estoit la premiere face de cest Arc, duquel le fons du berceau fut paré d'un compartiment de moresque à grosses rofaces d'or,

avec les deuises & chiffres du Roy, les parquets reparez de festons de Lierre qui donnoient vn grand esgayement à toute la besongne.

Dedans les flancs y auoit deux quarrez de platte paincture, veritablement faicte de main de maistre : en l'un dequels se uoyoit la representation du fleuve Seine portant courōne de laurier. Il estoit demy couché, demy leué sur deux roseaulx aquatiques, & tenoit en l'une de ses mains vn airon, pour monstrier qu'il est nauigable, & de l'autre s'accoudoit sur vne hydrie dont sortoit de l'eau en abondance tele qu'il s'en faisoit vne grosse riuere : sur les bords & terrouers de laquelle se voyent plusieurs nymphes ses filles, qui respandoient leurs vases en son canal, à fin de la plus augmenter. Le paisage se monstroit doux & entremeslé : & les traicts menez par industrieuse perspective, abusoient tellement la veue, qu'elle estimoit veoir bien loing en pais. Ce neantmoins la superficie en estoit toute vnue.

Le goulet de l'vrne de ce fleuve s'environnoit d'une pancarpe ou feston de tous fruiets, par especial de blez & de raisins, pour monstrier la fertilité prouenante de son cours.

En la platte bande ou ceincture regnant au niveau des moulures du pié d'estal, tout autour du mafsif, y auoit vn escriteau de lettres d'or, à fons d'azur contenant ces mots,

FOELIX SEQVANAЕ VBERTAS.

A l'autre

A l'autre flanc ou costé se monstroit vn pareil fleuve representât la riuere de Marne, dont ie laisse la description: nonobstant que la figure ne cedast à la premiere, pour auoir esté faicte toute d'une mesme main : mais pour euitier prolixité, ce fleuve portoit pour sa deuise,

GRATA MATRONAE AMOENITAS.

En l'autre face de l'arc estant de semblable manufacture que la premiere, excepté que le fons de la frize estoit couché de blanc, & les masques avec les fleurons tresbié estoffez d'or pour diuersifier la mode, sur la clef à l'opposite de la Gaule, seoit vn bon Euenement vestu d'un habit simple, tenât en sa main droicte vne coupe d'or, & en l'autre vne poignée d'espiz de blé suyuant la description des antiques. Dessous ses piez estoit escrit en lettre noire sur le blanc, ne plus ne moins que sous la Gaule.

BONVS EVENTVS.

A ses deux costez sur les retours des cornices gifoyêt aussi au cōtredos des deux enfans, Flora & Pomona bié belles, acouldées Flora sur vn canistre plain de fleurs tenant en main vn vray lis naturel, & Pomona dessus vne vrne propre à enroser iardins, maniant de bonne grace vne serpette commode à essarter les arbres.

En droicte ligne du grant escu de France, tenu par les deux Angés, comme dessus est dit, posoit sur le fode vn Zephyrus regardant deuers l'Eglise du sepulchre, & soufflant par deux trompes antiques contre Flora & Pomona, pour donner à entendre que la tresdoulce alaine de ce vent leur est singulierement proffitable. De-

dans ledict fode y auoit deux vers latins aussi en lettre d'or, sur fons d'azur, de la teneur suyuant.

*Quum tibi tot faueant fœcundæ numina terræ,
Adsum ego, & euentis cuncta secundo meis.*

Et pource que en vn seul quattrin n'eust sceu estre cõprise la signification de ces deux faces, fut construit & mis foubz les piez de la Gaule un double tableau, dedås lequel furent escrits en lettres d'or sur vn fons noir ces vers qui ensuyuent,

L'antique Cybele gloire produict aux Dieux,
Et preste abondamment substance à la nature:
Moy Gaule, ie produy honneur & nourriture
Au Roy, à ses subiects, & hommes de tous lieux.

Puis en l'autre y auoit,
Flore promet par son mari Zephyre
De fruiçts & fleurs heureux euenement.

Le Roy promet par son aduenement
Le vray bon heur ou toute France aspire.

De la premiere face de cest Arc se peult veoir cy la figure, qui suffit assez pour la seconde, à raison que l'ouurage est tout de mesme, mais non l'inuention des personnages fainçts, qui semblent assez exprimez pour gens de bon entendement.



Deuât l'Eglise du Sepulchre qui est aussi en ladicte rue sainct Denys, y auoit vne merueilleuse aiguille trigonale, portant soixante dix piez en haulteur depuis son rez de chaussée, non cōprins en ce l'empietement qui estoit dedans terre plus de sept piez en profond, la structure & composition de laquelle merite biē d'estre aucunement celebrée. A ceste cause ie dy que sur sondict rez de chaussée elle estoit circuye d'un stilobate ou piedestal de neuf piez & demy de hault, portant vingt en longueur, sur toise & demie de large, painct en tous ses quatre costez de pierres fainctes de porphyre, iaspe, serpentine, & autres, que l'antiquité a grandement recombādées, & que nous tenons encores au iourd'huy en grād pris, à raison de leur naïue beauté, laquelle toutesfois n'empeschoit que ces faces ou costez ne feussent enrichiz des armes du Roy & de la Roynie, enuironnez de chapeaux de triumphe, ensemble de Croissans, doubles H H, & autres chiffres de sa maiesté, qui diaproyent les brodures tout à l'entour, & augmentoyent grandemēt la bonne grace de la besongne.

Deffus le plan de ce perron posoit la figure d'un animal d'Ethiopie nommé Rhinoceros, en couleur descorce de buys, armé d'escailles naturelles, ennemy mortel de l'elephant, & qui de faict le tue en singulier combat, nonobstant qu'il ne soit pas du tout si hault, mais bien egal en sa longueur. Chose que son ouurier ayant considéré, luy dōna dixhuit piez destendue, soubz vnze de montée. Et au milieu du dos luy appliqua vne bastine bien affermie de deux sangles, surquoy cest animal sembloit porter ce qui surmontoit de l'aiguille, laquelle estoit en toutes ces trois faces enrichie de compartimēs.

dorez sur le fons de porphyre. Et en la principale y auoit vn grand quarré cōtenant les veuz des Parisiēs en hieroglyphes, que ie reciteray apres auoir prealablement dit que tout au feste de ceste aiguille, sur vn globe doré, fut plantée vne Frâce de dix piez en haulteur, armée à l'antique, reuestue d'une togue Imperiale azurée & semée de fleurs de lis, faisant contenâce de remettre son espée au fourreau, comme victorieuse de plusieurs animaux cruelz & sauuages, qui gifoyent detrenchez & morts deffoubs le ventre de ce Rhinoceron. A la verité on y pouoit veoir des lyons, des ours, des sangliers, des loups, des regnars & autres telles bestes rauissantes fouldroyées du triple fouldre partant du globe seruant de marchepié à ceste seconde Bellona, pour signifier aussi confirmation de veuz, & lequel estendoit ses flammes tout au long des faces du trigone sacré. Chose qu'il faisoit merueilleusement bon veoir: & encores qui est plus à considerer, ceste France auoit pour son mot, **QVOS EGO**, Puis pour la cōsecration de l'aiguille en vn quarré estoit escrit de lettre d'or sur fons d'azur,

HENRICO II. REGI P. F. A. P. P.

ADVENTVS NOVI ERGO,
CIVES LV TETIANI VOVERVNT.

D. D. Q.

ANNO M. D. XXXXVIII.

Au bas de l'aiguille pres le doz du Rhinocero, estoit escrit en Grec, **ΑΔΕΞΙΚΑΚΟΣ**, qui vault autāt à dire comme en domtant les monstres, ou mauuais.

Mais pour n'oublier les hieroglyphes , Premièrement il y auoit vn lyon & vn chien de front, repofans chacun vn pié fur vne couronne de France Imperiale, eftant au milieu d'eulx vn liure antique fermé à gros fermoirs, dedans le liure vne efpée nue trauerfante de bout en bout:vn serpent tortillé en forme de couleuvre, vn croiffant large, duquel les cornes repofoyent fur deux termes:vn globe fur marche d'un pié tiré du naturel, vne poupe de nauire & vn trident, vn oeil ouuert, vnes fafces confulaires, vn rond ou cercle, vn pauois, vne ancre de lóg, deux mains croifées fur des rameaux d'oliuier: vne corne d'abondance, deffus laquelle tomboit pluye d'or, vn cerf, vn d'aulphin, vne couronne de l'aurier, vne lampe antique allumée, vn mors de cheual, & puis le timon d'un nauire, qui fignifioyét en s'adrefant au Roy, Force & vigilance puiffent garder vofre Royaume: Par confeil, bonne expedition, & prudence foyent voz limites eftenduz, fi qu'à vous foit foubmife toute la ronde machine de la terre, & que dominez à la mer, ayant tousiours Dieu pour vengeur & deffenseur contre voz ennemys: par ferme paix & concorde, en affluence de tous biens longuement & fainement triumpheateur, viuez, regiffez & gouuernez.

En la premiere face du ftilobate y auoit vn tableau placque, dedans lequel eftoit efcrit en lettre d'or, fur vn fons noir, ce quatrain difant en la perfonne de Fráce,

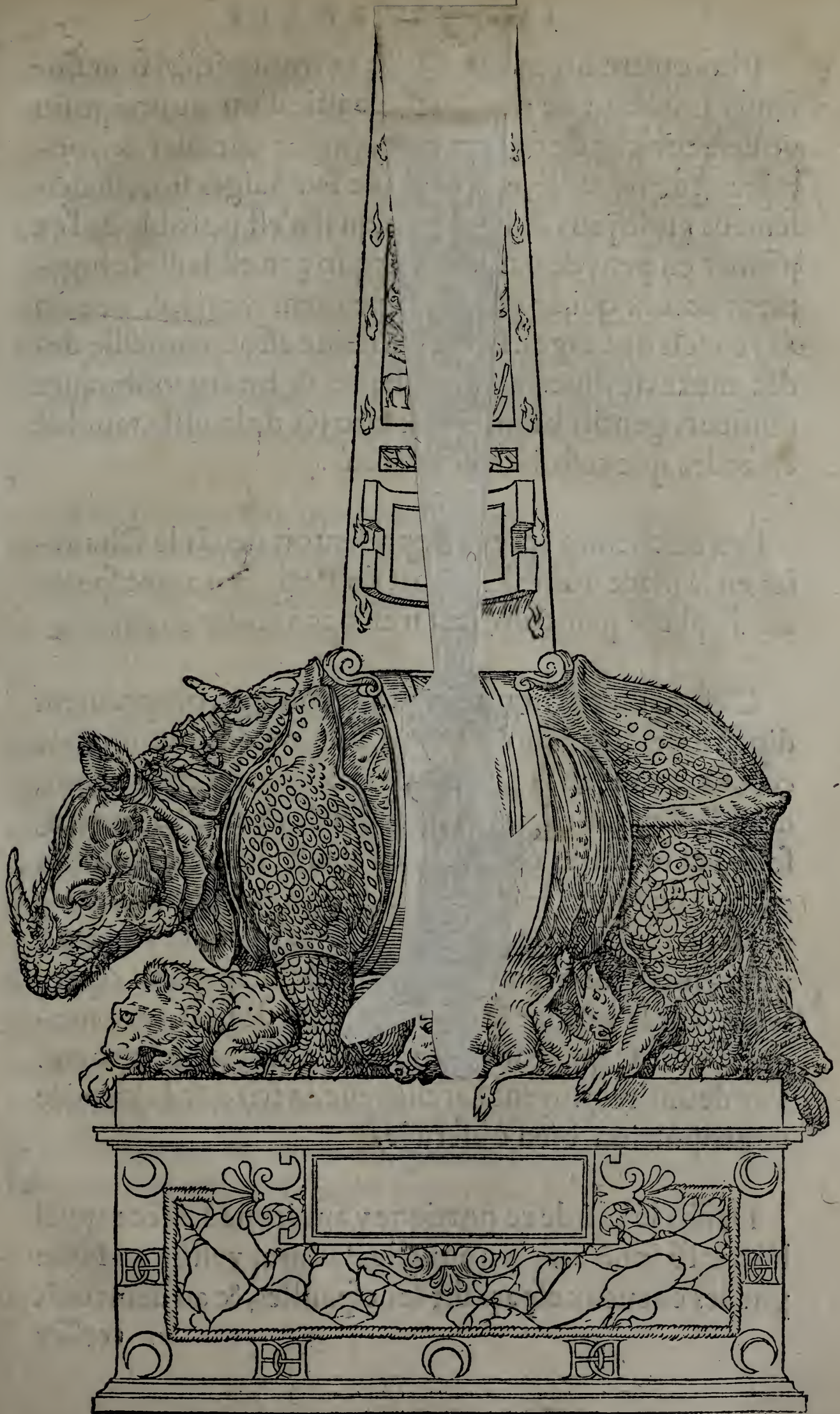
Longuement a vefcu, & viura la memoire

D'Hercules, qui tant a de monftres furmontez:

Les peuples fiers & forts par moy France domtez

Furent, font & feront ma perdurable gloire.

Telle eftoit la dedication de ce trigone facré à la maiefté Royale. Mais à fin que la figure fupplie à ce qui pourroit auoir efté omis, elle eft icy représentée.



Plus oultre sur main droiète se trouuoit la fontaine sainct Innocent de nouueau rebastie d'un ouuraige singulier, enrichy de figures de Nymphes, fleuves & fontaines à demy taillé, ensemble de feuillaiges si artificiellement vndoyans & refenduz, qu'il n'est possible de l'exprimer en petit de parolles, parquoy en est laissé le iugement à ceulx qui de present la peuuent veoir, & s'entendent en tels ouurages. Ladiète fontaine estoit embellie dedás euure de diuerses damoïselles & bourgeois, avec plusieurs gentils hommes & citoyens de la ville, tant bien en ordre que c'estoit toute beauté.

Peu de chemin apres se representoit deuant le Chastellet, en la place nommé l'Apport de Paris, vn autre spectacle de platte paincture, qui n'est pas à laisser en arriere.

C'estoit vn portique à la mode Ionique, proprement dipterique, c'est à dire garny d'ailes, ou double reng de colonnes, tant en sa principale rencôte qu'en son fons, dont l'estendue estoit de six toises & demye en largeur, sous cinq autres & demye de hault: lesdictes colonnes glacées de toutes les pierres de meslange que la nature peult produire: & pour telle diuersité l'euure en estoit infiniemēt plus beau. Leurs bases & chapiteaux representoyent le bronze selon la maniere de plusieurs antiques. Chose qui leur donnoit vn tresgrant ornement. Par dessus regnoient l'architraue, la frize, & la cornice de proportion bien obseruée.

Dessus le plâ de ce portique y auoit vne Lutece appelée par son inuētaire la nouuelle Pádora, vestue en Nymphe, les cheueux espars sur ses espaulles, & au demeurāt
tressez

treffez à l'entour de sa teste, d'une merueilleusement bonne grace : elle estoit agenouillée sur vn genoil cōme pour faire honneur au Roy à sa reception, & faisant contenance d'ouurir de l'une de ses mains vn vase antique seulement remply de tous les heureux presens des puissances celestes, non des infortunez, mis iadis en celuy de la facture de Vulcan, & tenant lautre main leuée en l'air, comme pour rendre la maiesté Royale atentiue à son dire, qui estoit vn quattrin escript en lettre d'or sur vn fons noir contenant ces parolles:

Iadis chacun des Dieux feit vn double present
A la fille Vulcan qui s'en nomma Pandore.
Mais, Sire, chacun d'eulx de tous biens me decore:
Et puis qu'a uous ie suis, tout est vostre à present.

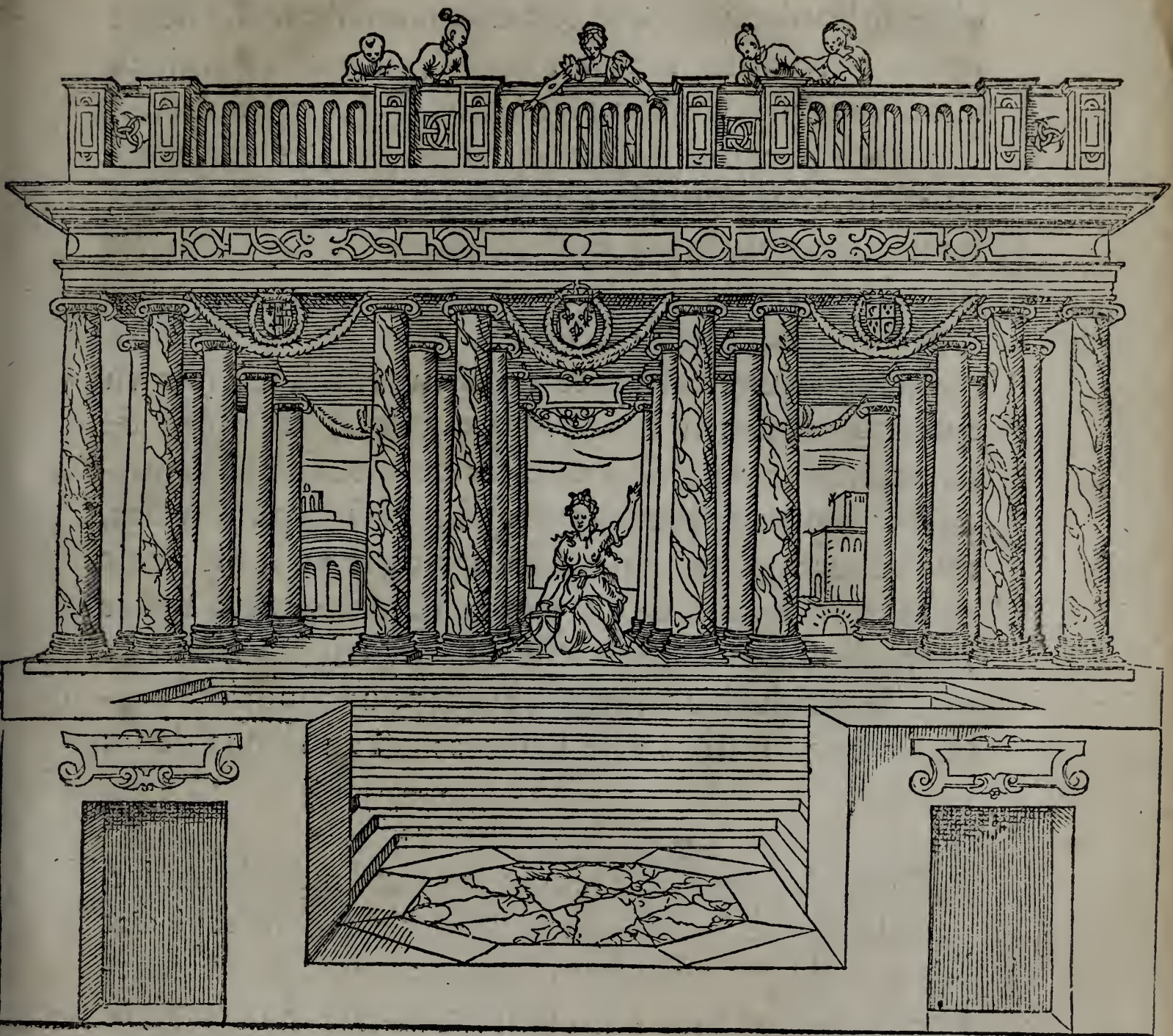
Ce tableau estoit affiché contre deux colonnes posantes sur le plan d'un escallier, par ou l'on eust pensé monter audit portique, tant il estoit bien ordonné, & les traicts naiuement menez par industrie: mesmes le iour & l'ombre en furent si bien touchez à limitation du naturel, qu'il n'est pas possible de mieulx. Et quāt à la massonnerie releuée sur ledict plan, il n'y auoit coing de base, n'y de chapiteau qui ne se rapportast au vray poinct du milieu, au moyen dequoy se réfondroyent & releuoient les membres par si grande apparence, que mesmes plusieurs ouuriers experts eussent iugé qu'il y auoit grande separation entre la figure & le bastiment, en la frize duquel estoit escript en lettre d'or sur fons d'azur,

SOSPES TE SOSPITE VIVAM.

Et en vn tableau fainct de relief au dessus de la teste de ceste Pandora, y auoit aussi escrit en lettre d'or,

LVTETIA NOVA PANDORA.

Aux colonnes de ce portique, pendoyent de beaux festons de verdure, ou estoient attachées les armes du Roy, & de la Royne, enuironnées de chapeaux de triumphe, dont la dispositiō du fueillage emulateur de la nature, donnoit vn souuerain plaisir à tous. Et encores pour mieulx persuader que tout l'ouurage estoit massif, celuy qui en fait l'ordonnāce, dressa au dessus de la cornice vne gallerie hypæthrique, ou à descouuert, persée à iour, laquelle mettoit beaucoup de gens en doubte, à raison qu'ils pouuoient veoir l'air commun par à trauers. Chose qui grandement aidait à l'artifice, dont le desseing estoit semblable à ceste monstre.



Au bout du Pont nostre Dame estoit vn arc triumphal de l'ordre composé, contenant quatre toises de large, en ce compris les piles, dont l'ouuerture du milieu auoit vnze piez de diametre, soubz vingtdeux de hault, & vne bonne toise despoisseur. Le berceau en fut enrichy d'un compartimēt d'argēt embouty sur fons noir, qui sont les couleurs Royales, lesquelles luy donnerēt grand lustre.

Dessus la circunference du demy rond, regnoit vn architraue avec sa frize, aorné de groz bouillons de fleurs, & sa cornice de moulures conuenables à sa mode, sur le plan de laquelle estoit dressé vng plinthe bas, respōdant à plomb du nu de l'arc, ou se pouuoit veoir debout vn Typhis de dix piez en stature, dont la figure approchoit bien fort de celle du Roy triumphateur, & tout le residū bien formé, ayant pour couvrir la partie secrette vn flocart de lierre ceinct au dessus de ses hanches.

En ses deux mains il tenoit vn grand mast de nauire, garny de hune & d'un grand voile de taffetas rayé d'argēt. A sa dextre y auoit vn Castor argenté, & à sa fenestre vn Pollux tout noir, plus grans que le naturel, & toutesfois semblans petiz au pres de la grande corpulence de leur pilotte. Le Castor tenoit en l'une de ses mains vne grande estoile noire, & le Pollux vne d'argent, pour designer l'immortalité ou renouvellement de vie: & aux deux autres tenoyent chascun son ancre, signifians asseurance en nauigation.

Dedans quatre niches faicts expres, a scauoir deux de
chacun

chacun costé contre la principale face de cest arc, & encauez iusques à la septieme partie de son massif, y auoit quatre des plus fameux Argonautes vestuz à l'antique, & garniz de leurs aurons, chacun faisant contenance diuerse, dont les noms estoysent Telamon & Peleus, avec Hercules & Hylas.

Puis en l'autre face y en auoit vn pareil nombre de platte paincture, tant bien designez & mis en couleur, qu'ils ne cedoyent à ceulx de relief, cestoyent Theseus & Pyritous avec Zetus & Calaïs. Tous lesquels pour estre de nation gregois, disoyent à leur Typhis apres Homere,

ΗΜΕΙΣ ΕΜΜΕΜΑΝΤΕΣ ΑΜΕΥΟΜΕΘΑ.

Qui signifie, Nous desireux & prompts te voulons s'uyre ensemble. Ce mot estoit en la circóference de l'arc, en caracteres conuenables à la langue.

Contre les flancz, tant d'un costé que d'autre, y auoit deux tableaux, en l'un desquels estat à la main droicte, on pouoit veoir Phryxus consacrant au dieu Mars la toison d'or de son mouton, sur quoy il auoit trauersé le Bosphore de Thrace, ou sa seur Hellé se noya, laissant son nom à ceste mer, qui deslors iusques à present en a esté dicté Hellesponte. Sur ce Phryxus estoit son nom escrit en lettre d'or, & sous ses piez,

QVOD MARTI PHRYXVS SACRAVERAT.

En l'autre y auoit vn Iason rauissant ladicte peau d'or & emmenant Medée. Au bas duquel estoit aussi escrit

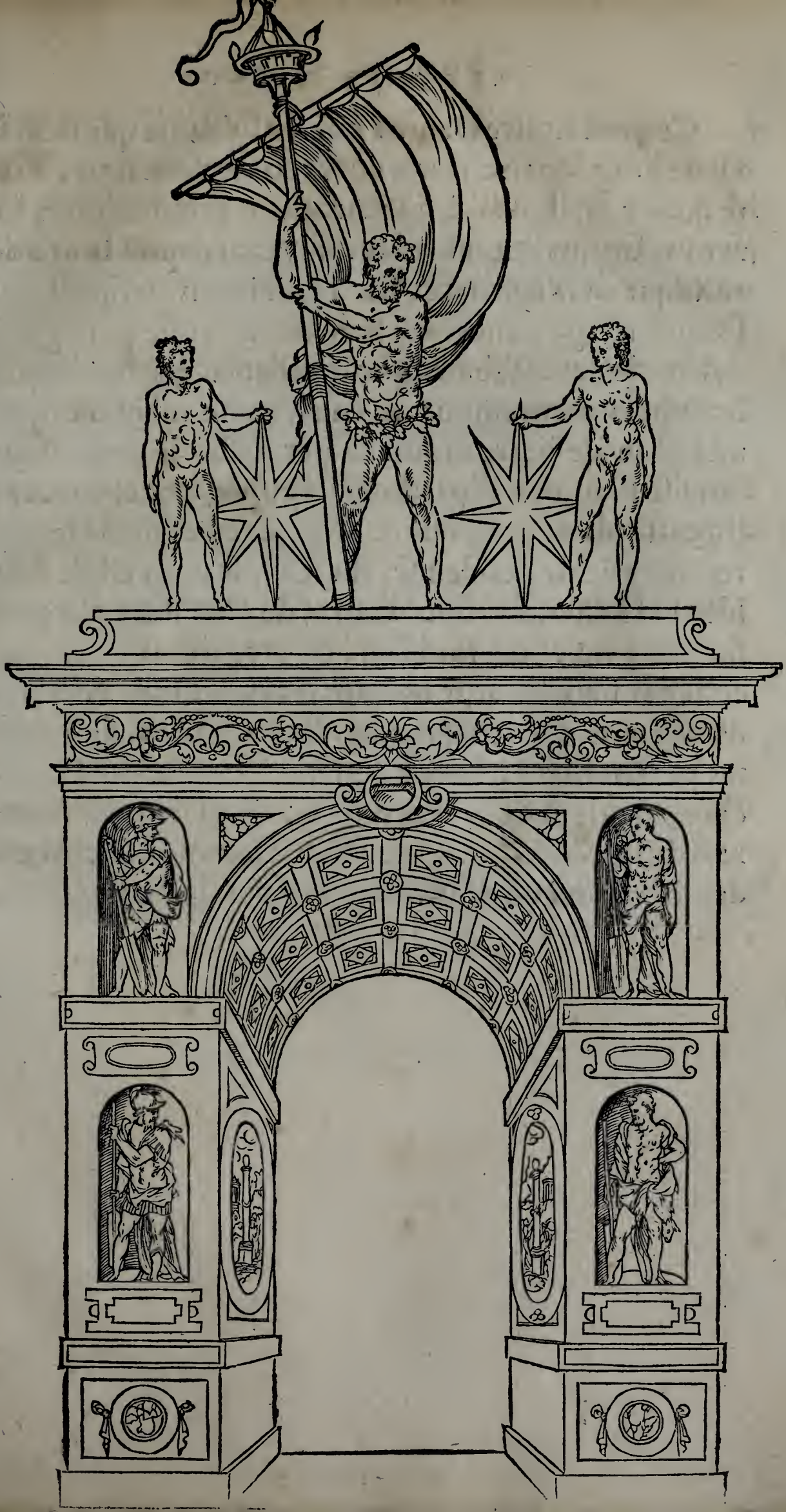
pour respondre au premier, A B S T V L I T A R T E
A E S O N I D E S. Puis en s'adressant au Roy, T V
M A R T E F E R E S. Et dedans le plinthe soubs les
piez du Typhis se pouoit lire en lettre d'or, sur fons d'a-
zur ce ver de Virgile disant,

*Alter erit iam Typhis, & altera quæ uehat Argo
- Delectos heroas.*

Pareillement au milieu de cest arc y pendoit vn carto-
che garny de ce quatrin,

Par lantique Typhis Argo fut gouuernée,
Pour aller conquerir d'or la riche toison:
Et par vous Roy prudent à semblable raison,
Sera nostre grand nef heureusement menée.

Cela estoit dict au Roy, pour autant qu'il est gouuer-
neur de la nef de Paris, nō inferieure à l'anciēne Argo.
Quant aux autres particularitez de ceste architecture,
la figure cy apres mise y satisfera.



Ce pont nostre Dame a enuiró soixante quinze toises de long, & en chacun de ses costez sont situées treize quatre maisons toutes marquées de lettres d'or, sur fons rouge, par nombre entrefuyuant depuis la premiere iusques à la derniere: sur les diuisions desquelles au second estage y auoit des Sereines de bosse plus grandes que le naturel, belles par excellence, qui haulsoient leurs bras contremont, & en chacune main tenoyent un felton de lierre montant par dessus le tiers estage, dont se faisoit vn cōpartimēt singulier, lequel couuroit le pont tant de long que de large, & en estoient les entrelaz enrichiz des deuises du Roy, scauoir est de doubles H H d'or, sur fons d'azur, de Croissans d'argent, sur fons noir, de fouldres, & arcs à corde rompue, couchez sur vn plat fons, dont les extremittez faictes en demy rond, estoient garnies de testes de Meduse, criantes par semblât à bouche ouuerte, & tressées en lieu de cheueulx de petiz serpenteaux, couchez de verd de terre, tortillez en facon de neu sur le sommet de chacune des testes, ainsi qu'a suffisance l'exprime la figure.



A l'autre bout dudiſt pont ſe trouuoit vn ſecond arc eſtât de ſemblable ordre & artifice que le premier, mais different de figures & inuention. A la face du dedâs euure qui ſe preſentoit en veue la premiere, y auoit contre les piles quatre niches faincts de platte paincture, dedans chacun deſquels eſtoit planté de bõne grace vn demy dieu, ou demy deeſſe, des plus renõmez de l'antiquité, ſingulieremēt en l'exercice d'archerie. Ceulx la eſtoient Calisto & Archas, auec Croton & Pandarus, tant bien exprimez au naturel, que l'on ne ſe pouoit aſſouir de les regarder: leurs noms eſtoient eſcrits deſſous leurs piez, & en la face principale, que les paſſans auec ſa maiesté n'eußent iceu veoir ſans tourner les viſaiges en arriere. Se trouuoient ordonnez dans le maſſif quatre autres niches rempliz de pareil nombre de figures de relief, chacune representant ſon dieu, demy dieu, ou deeſſe, dont les noms furent, Genius Principis, beau & ieune, comme de dixhuit ans, mais fort approchant l'effigie du Roy: Iris meſſagere de Iuno, & les deux Cupidons, l'un grand ſans bâdeau & ſans ailes ainſi que Platon le deſcrit, & l'autre petit, aueugle, en la forme que les painctres ordinairement le nous preſentent, leſquels tenoyent auſſi chacun ſon arc au poing comme preſts à le bâder, & en tirer pour le ſeruiſſe du Roy triumphateur: acte que faiſoyent pareille mēt vn Phœbus & vne Phœbé, l'un d'or & l'autre d'argent de dix piez en haulteur, plantez deſſus le plinthe, poſé ſur la cornice, ne plus ne moins que le Typhis, & ſes collateraux deſſus l'arc precedent, appuyans chacun l'une de ſes mains ſur vn globe terreſtre eſtant au milieu d'eux, & diſans à la maiesté Royale le diſtique eſcrit en lettre d'or, à fons d'azur, en la maiſtreſſe face

de ce

de ce plinthe.

Vnde orimur terris, terris ubi condimur iisdem,

Hic regni duplex terminus esto tui.

A l'entour de la circūferēce du berceau y auoit pour tous ces archiers, escrit en lettre noire sur fons blāc, **ARTI PRÆTENDIMVS ARCV M.** Mesmes dās le cartoché pendāt à plōb de son centre, pour denoter l'intention de l'inuenteur y auoit ce quatrīn escrit:

Sire, croyez puis que de si bon cueur

Pour vostre nom perpetuer se bande

De demy dieux & dieux ceste grand bande,

Que des vainqueurs vous ferez le vainqueur.

Dedās les flācs du susdict arc y auoit des tableaux, en l'un desquels se pouoit veoir vne Aurora de visage vermeil, couronnée de roses, vestue en Nymphē, assise sur des nues obscures que les rayōs du soleil Oriēt faisoient peu à peu disparoir parmy la spatiofité de l'air. Elle estoit du bras gauche accoudée sur vne teste de beuf seiche, pour denoter le retour au labeur: & tenoit en sa main droite vne lampe allumée, signifiāt la lumiere du iour approchante de nostre hemisphere. Dessus sa teste estoit son nom escrit en lettre d'or, & sous ses piez,

A ME PRINCIPIV M.

A l'autre flāc estoit vn Hesperus, pareillemēt assis sur des tourbillōs de nuages engrossissās par les vapeurs terrestres, luy portāt la face endormie tournée cōtrebas, la perruque noire & pēdāte, mesmes tenāt ses bras croisez sur son girō, cōme ne demādāt que le repos. Sō accoustremēt estoit aussi rougeastre, couuert d'ũ mātēau noir semé d'estoilles peu apparoiſſantes, excepté vne qui redoit grād clarté. Il auoit semblablemēt son nom dessus sa teste, & sous ses piez ce mot, **MIHI DESINET.**

Choses qui auoyent esté faictes expres, à fin de ne laisser muſer le peuple en vain, deuât ny apres l'entrée dudit Seigneur Roy. Voyla en ſomme quel fut l'artifice, inuention & intelligence des deſſusdicts ouurages, reſte à venir au faict & ordre de ladicte entrée.

LE SEZIE ME iour dudit mois de Iuin, le Roy Larriua enuirõ les huit heures du matin, au Prieuré ſainct Ladre lez Paris, ou luy auoit esté dreſſé vn eſchauffault tenât au logis du Prieur dudit ſainct Ladre, pour y ouir & receuoir les harengues & ſalutations qui luy ſeroient faictes de la part de ceulx de ladicte ville, & pour garder que en cela ny euſt preſſe ne cõfuſion, & que ceulx qui ſeroyēt montez ſur ledict eſchauffault pour leſſect que deſſus, ne nuiffiſſent aux autres qui les ſuiuroyēt, l'on y feit deux eſcaliers, l'un qui ſeruit à mōter, & l'autre à deſcēdre. & fut ledict eſchauffault couuert de riche tapifferie, & au milieu d'iceluy tendu vn dez ſoubs lequel ſe poſa la chaize dudit Seigneur, couuert d'un riche tapiz de veloux pers, ſemé de fleurs de liſde fil d'or traict, pour y ſeoir ledict Seigneur.

Vne bõne heure & demye ou enuirõ apres ſõ arriuée audict lieu, cōmēcerēt à marcher au deuât de ſa maieſté les quatre ordres médiānes, & ſuyuant eulx les Eglifeſ.

Après ſuyuit l'Vniuerſité de Paris, au meſme habit & ordre qu'elle a touſiours fait de bonne & ancienne couſtume es autres entrées des Roys.

Ceulx la paſſez vint le corps de la ville en l'ordre & equipage cy déclaré, à ſcauoir de deux à trois mil hommes de

mes de pié,choifiz & esleuz des dixsept mestiers de ladi-
cte ville,cōduicts par leurs capitaines & lieutenãs,leurs
enseignes au milieu,tous brauemēt accoustrez des cou-
leurs du Roy & de la Roynes,les aucuns armez de cor-
celets & morrions la pluspart dorez & grauez , portãs
vne partie hacquebuttes , & les autres piques & halle-
bardes , acompagnez de phiffres & tabourins en bon
nombre,selon qu'il est de coustume entre gēs de guerre
tels qu'ils se monstroyent.

Suyuans ceulx la,marcherent les Imprimeurs tous ha-
billez de noir ayans plumes blāches,& equippez en gēs
de guerre , lesquels estoient en nombre de trois cens
cinquāte ou enuiron:la pluspart portans animes,corse-
letz , morrions dorez & enrichiz , & les autres maillez,
estans cōduictz de leurs capitaine,lieutenāt,& cap d'es-
quadre dudiēt estat,richement armez . Marchans trois
à trois,leur enseigne de blāc,noir,& incarnat au milieu,
lesquelz faisoit bon veoir.

Après suyuoient les menuz officiers de ville à pié,iuf-
ques au nōbre de cent cinquāte,reuestuz de robbes my-
parties de drap rouge & bleu, les chausses de mesme,
portãs chacun vn baston blāc au poing,& estoiet con-
duicts par deux sergēs de ladicte ville à cheual,habillez
cōme eulx,sinon que pour la difference ils auoyent d'a-
uātage sur les māches gauches de leurs robbes,chacun
vn nauire d'argent,qui font les armoiries de la ville.

A leur doz marcherent à cheual les cent archers de
ladicte ville, habillez de leurs hocquetons d'orfeurerie
aux armes d'icelle ville,ayans la pluspart les manches &

bas de leurs faves de veloux couuerts & enrichiz de broderie & boutons d'or, marchás deux à deux, & deuant eux trois trompettes, leurs capitaine, guidon & enseigne, & auoyent chacun la pertuifane en la main.

Les fix vingts haquebutiers vindrét apres en mesme ordonnance & parure, garniz chacun de sa haquebute à larson de sa selle & du feu en la main.

A leur queue les soixante arbalestiers en semblable ordonnance & habits, portans aussi comme les archiers vne pertuifane au poing.

Ces trois compagnies passées, se móstrerét fix vingts ieunes hommes, enfans des principaux marchans & bourgeois de ladicte ville cōduicts par leurs capitaine, lieutenant, enseigne, & guidon, habillez de faves à demy manches de veloux noir, recouert de broderie à fueillages & deuises de fil d'or & d'argent, le vuide de leurs accoustremés remply de pierreries, perles, fers & boutons d'or. Ceux de leur troupe estoient parez de mesme, & oultre la braueté de leurs accoustremens dont la valleur en estoit bien fort grande, ilz estoient couuerts de chemises de maille auec morrions en teste la pluspart d'argent, & les autres richemét dorez & labourez, tous garniz de grans pennaches des couleurs du Roy & de la Royne, & qui n'est à omettre, n'y auoit vn seul d'eulx qui ne fust monté sur vn cheual d'Espagne ou autre braue cheual de seruice, capperassonné de semblable parure que son fave, le cháfrain fourny de pennaches de pareille couleur que celui de son morrion, comme on peult veoir en la figure qui s'ensuyt.



Ceste cōpagnie fut fuyuíe par les maistres des euures de charpéterie & massōnerie, avec le capitaine de l'artillerie de Paris, & vne troupe de sergés fort bié habillez.

Après eulx marcha maistre Claude Guiot, conseiller, notaire, secretaire du Roy, & cōtrerolleur de l'audiēce de la Chācellerie de France, lors Preuost des marchans de la ville, habillé de robbe mypartie de veloux cramoyfi brun, & veloux tanné, & de saye de satin cramoyfi, monté sur vne mulle enharnachée d'un harnois de veloux noir frágé d'or, la housse bādée à grādes bādes trainātes en terre, ayant à costé de luy le plus ancien Escheuin de ladiēte ville, & à sa suite les autres Escheuins & le greffier, habillez de pareilles robbes. Le procureur de leur congregatiō estoit apres, paré d'une robe toute de veloux cramoyfi rouge, & fuyuant luy les seize conseillers dicelle ville, habillez de robbes longues de satin noir, doublées de veloux noir, marchans tous deux à deux.

Les dessusdicts auoyēt à leur queue seize Quartiniers de ladiēte ville portās robbes de satin tāné, & à leur doz les maistres iurez des mestiers, à scauoir quatre gardes de la draperie, vestuz de robbes de veloux noir: quatre espiciers, de veloux tanné: quatre merciers, de ueloux violet: quatre pelletiers, de robbes de veloux pers fourrez de lous ceruiers: quatre bōnetiers, de veloux tāné, & quatre orfeures, de veloux cramoyfi. & estoient lesdicts iurez à l'aller fuyuíz d'un grand nombre des principaux desdicts mestiers habillez diuersement, mais au retour ils porterent le poisle & ciel de parement sur la Maiesté du Roy, chacun à son tour, ainsi qu'il sera déclaré cy apres.

Ceulx la passez, vint le Cheualier du guet avec son guidon, ses lieutenâts & sergents du guet tous à cheual, habillez de leurs hocquetons d'orfeurerie à leurs deuises accoustumées, qui est vne estoile sur le deuant & derriere de leursdicts hocquetons, portans chacun vne pertuisane en la main.

Suyuant eulx les vnze vingts sergens à pié, en bonne ordonnance, diuersement & richement accoustrez.

Après eulx les quatre sergens fievez, à cheual.

A leur queue les notaires, habillez de robbes longues noires, & de sayes de veloux ou satin, & suyuant eulx les commissaires du Chastelet en mesme parure.

Après les sergens de la douzaine, à cheual habillez de hocquetons d'orfeurerie à la devise du Roy, qui est vn croissant couronné.

Tous les dessusdicts passez, vint le Preuost dudit Paris brauement armé, & habillé de saye de drap d'or, enrichy de canetilles & cordons d'or, les bardes de son cheual de mesme, & auoit deuant luy ses deux pages habillez de sayes de veloux tanné, faicts à broderie, son escuyer au milieu, tous montez sur cheuaux d'Espagne.

Ledit Preuost estoit suyui des trois lieutenans, ciuil, criminel, & particulier, & des aduocats & procureurs du Roy audit Chastelet, portans robbes descarlatte, & dessus chapperons de drap noir à longue cornette, & suyuant eulx des Conseillers, & après lesdicts Conseillers, les plus notables Aduocats & procureurs audit Chastelet.

Après eulx se trouuerent les fergés à cheual, leur enseigne & guidón deuât eulx, habillez de cazaquins de veloux, ayás l'une des mâches aux couleurs, deuifes, & chiffres du Roy, tenans chacun la pertuisane en main,

Le corps de la ville passé en la sorte & ordonnance que dessus, quelque peu de temps entredeux les gens de Iustice commencerent à marcher.

ET premierement les Generaux des monoyes, leurs quatre huissiers allans deuât, & apres lesdicts huissiers leur greffier. Le President desdicts generaux estoit habillé de robe de satin noir, & lesdicts Generaulx de robes de damas, & a leur queue auoyent les officiers de la monnoye & les changeurs.

Suyuant eulx furent les Generaulx de la Iustice des aides, precedez par leurs huissiers, & leur greffier habillé de robe d'escarlante, avec son chapperón de drap noir à lóngue cornette. Les deux Presidents estoýét parez de robes longues de veloux noir, & les Generaulx & Conseillers desdicts aides, de robes d'escarlante, portás aussi dessus leurs chapperóns de drap noir à lóngue cornette, & auoyét à leur queue les Esleuz des aides & tailles en l'election de ladicte ville, reuestuz de robes de damas.

Messieurs de la chambre des comptes vindrét consecutiuellement, ayans leurs huissiers deuant eulx: & suyuant lesdicts huissiers leurs deux greffiers habillez de robes de damas. Les presidents de ladicte chambre estoýét reuestuz de robes de veloux noir. Et les Maistres & auditeurs des comptes, de robes de satin & damas.

Messeigneurs

Messeigneurs de la court de Parlement souueraine de ce Royaume, marcherēt apres en leur ordre accoustumé, leurs huissiers deuāt eulx. Et suyuant lesdicts huissiers les quatre notaires & greffier criminel & des presentations de ladicte court, vestuz de robbes descarlatte. Le greffier ciuil apres eulx seul portant sa chappe fourrée de menu ver. Apres luy & deuant les Presidens de ladicte court, le premier huissier aussi seul habillé descarlatte, son mortier de drap d'or en la teste, fourré de menu ver espuré.

Les quatre Presidens estoient reuestuz de leurs chappes descarlatte, leurs mortiers en la teste en la maniere accoustumée : Ayant Monsieur le premier President sur l'espaule gauche de sa chappe, trois petites bandes de toille d'or pour la difference des autres presidens.

A leur queue estoient les Cōseillers tant laiz que ecclesiastiques, avec les deux Aduocats, & au milieu d'eulx le Procureur general, tous portans robbes descarlatte, leurs chaperons de mesme fourrez de menu ver.

A mesure que tous les dessusdicts paruinrent au lieu de saint Ladre, ils trouuerent le Roy sur l'eschauffault qui auoit esté dressé, accompagné des Princes, Cheualiers de son ordre, & autres grans seigneurs qui seront cy apres nommez, & mesmement à ses deux costez Messeigneurs les Connestable & Chancelier de France. Et apres luy auoir fait la reuerence, & ainsi qu'il est de coustume, fait proposer par les principaux d'entre eulx leurs harengues, & mesmes le Preuost des marchans presenté audict Seigneur les clefz de ladicte ville, ils s'en retournerent au mesme ordre qu'ils en estoient partiz,

referué Monfeigneur le Preuost de Paris qui demeura avec le Roy, & marcha en la troupe des gentils hommes de la chãbre, ensemble aufsi quelques vns de Messieurs des aides, des comptes, & de la court de Parlemēt, lesquels cheminãs par la rue saint Denys, se retirerent es maisons de leurs parēs & amys, pour veoir avec plus de commodité ladiēte entrée.

Les dessusdicts retournez cōme dessus est recité, le Roy fut salué par ladiēte ville, de trois cens cinquante pieces d'artillerie, & peu de temps apres commencerent à marcher ceulx qui estoient de sa fuyte & compagnie.

Premierement Messeigneurs les Maistres des Requestes, habillez de robbes de veloux noir, ayans deuāt eulx les deux maistres d'hostel de Mōseigneur le Chācelier, reuestuz de robbes de damas, bādées à grādes bādes de veloux faictes à broderie. Suyuant lesdicts Maistres des Requestes, estoiet les deux huyfsiers de la Chancelerie, portās robbes de veloux cramoyfi violet, & leurs massēs au poing. A leur doz les Audiencier de Frāce & cōmis du Contrerolleur de l'audience, à raison que pour lors ledict Cōtrerolleur estoit Preuost des marchans, parez de robbes de veloux noir, & puis estoit le Seel du Roy en son coffret, couuert d'un grand crespē, posē sur vn coissin de veloux pers, semē de fleurs de lis d'or, porté par vne hacquenēē blāche couuerte d'une housse de veloux pers, aufsi semē de fleurs de lis d'or traināt iufques en terre. Ladiēte hacquenēē estoit menēē par deux laquetz de Mōseigneur le Chācellier, habillez de pourpoints & chausses de veloux cramoyfi, & costoyē par les quatre Chauffecires, reuestuz de robbes de veloux
cramoyfi,

cramoyfi, qui portoyent les courroyes dudiect feau, ayās eulx & lefdiēts laquaiz les teſtes nues.

Suyuāt iceluy Seel marchoit Mōdiect Seigneur le Chācellier, veſtu de robbe de drap dor frizé ſur champ cramoyfi, monté ſur ſa mulle, enharnachée d'un harnois de veloux cramoyfi brun, frāgé d'or, & couuert de boucles d'or, la houſſe de meſme parure, ayant à ſes deux coſtez quatre laquaiz habillez comme les deux precedens. Apres luy eſtoit l'un de ſes Eſcuyers, avec l'un de ſes Secretaires, portans robes de damas.

Mondiect Seigneur le Chācellier paſſē en l'ordre que deſſus, ſuyuit Berthelot l'un des Preuoſts des mareschaux de France, au gouvernement de Champagne & Brie, avec ſes lieutenans, greſſiers & archiers.

Apres vindrent les pages des Gentils hommes ſervans du Roy, & à leur queue ceulx des Gentils hommes de la chambre, Capitaines, Contes, & autres grans Seigneurs, & penſionnaires meſlez enſemble: & puis des Cheualiers de l'ordre, & ſuyuant eulx, des Mareschaux & Conneſtable de France, enſemble des Princes eſtans avec le Roy, montez ſur courſiers, rouſſins, chevaux Turcs, & d'Eſpaigne, portans en leurs teſtes les vns les armets, & aux mains les lances de leurs maiſtres, garnyes au bout de banderolles aux couleurs du Roy, & les armets de grans & riches pennaches. Les autres portoyēt morriōs furniz de meſme, avec leurs rôdelles & corſeſques. Leſdiēts chevaux eſtoient bravement & richement enharnachez, vne partie bardez,

& l'autre caparaßonnez , mais tous de diuerſes ſortes, ſe rapportans toutesfois la pluſpart aux habillemẽs des pages qui les cheuaulchoyent , qui eſtoyent aux vns de drap d'or, aux autres de drap d'argent, & veloux de diuerſes couleurs, brochez d'or, ou faiçts à broderie, aux couleurs & deuifes de leurſdicts maiſtres, & tous ſi proprement & de ſi bonne grace, qu'ils ne donnerẽt moins d'admiration que de plaifir & contentement aux yeulx de tous ceulx qui les veirent.

A leur queue marcherent les deux Preuoſtz de l'hoſtel, avec leurs lieutenans & procureurs du Roy, leurs greffiers, & tous leurs archers, veſtuz de leurs hocquetons d'orfeurerie à la deuife du Roy , qui eſt vn croiſſant couronné, ayant vne eſpée au milieu, pour la difference des autres archers de la garde dudit Seigneur, & auoyẽt leſdicts archers chacun la pertuiſanne au poing.

Ceulx la paſſez vindrent pluſieurs ieunes gentils hõmes & ſeigneurs , habillez de draps d'or & d'argent, chacun à ſa deuife: & à leur queue les gentils hommes ſeruans, armez de riches harnois d'hommes d'armes, veſtuz par deſſus de ſayes de veloux noir, couuerts de broderie à fueillages de toille d'argent, & leurs cheuaux bardez de meſmes.

Après eulx les Gentils hommes de la chambre, auſſi armez & parcz de ſayes de toille d'argent, enrichiz de broderie à fueillages de veloux noir, & parmy eulx pluſieurs Contes, Capitaines, & autres grans ſeigneurs & perſonnages , auſſi armez & richement habillez . Et fait icy à noter que le Sieur de Chemault Preuoſt de l'ordre &

dre & maistre des ceremonies, ayant à l'entrée de la ville disposé chacun selon son ordre, estant suyui de dix archers de la garde alloit ca & la, pour faire entretenir & garder ledict ordre.

Suyuant les dessusdicts Seigneurs, Capitaines, & Gentils hommes, vindrent les Cheualiers de l'ordre, portans leurs grans ordres au col, aussi armez & diuersement acoustrez: mais tous les dessusdicts Gentils hommes, Cōtes, Capitaines, & Cheualiers, avec telle braueré & richesse tant en harnois, accoustremens, que chapeaux, la plus part couuerts de pierreries, que pource que la chose seroit par trop longue & difficile à représenter cy par le menu, ie me contenteray de dire qu'il eust esté bien malaisé d'y pouoir rien adiouster, soit de valeur ou d'inuention, & aussi peu aux harnois & pennaches de leurs cheuaux, mesmes aux bardes qui toutes se rapportoyent aux habillemēs des seigneurs estans dessus.

Les deuant nommez furent suyviz des cent Suyffes de la garde, vestuz de pourpoints & chausses escartelées, moitié de toile d'argent, & moitié de veloux noir, leurs bonnets couuerts de grans pennaches à leur mode, aux couleurs du Roy, & furent conduicts par Mōseigneur de la Marche filz aîné de Mōseigneur le Mareschal de la Marche capitaine desdicts cent Suyffes, lequel tenoit le lieu de sondict pere, & estoit habillé à la facon desdicts Suyffes, de pourpoint & chausses de toile d'argent. Apres luy estoit le Lieutenāt d'iceulx Suyffes, reuestu de mesme parure, le page dudit Seigneur de la Marche portant semblable accoustrement que

lesdicts Suyffes , menoit deuant luy son petit cheual ioliement enharnaché , & tenoit en sa main les esperons de son maistre.

Ceste bende passée en fort bon ordre, ainsi qu'il leur est de coustume, vindrét à cheual les Phiffres & Trompettes du Roy, sonnans de leurs instrumens , habillez de sayes de veloux noir , bandez à grandes bandes larges de toile d'argent.

Suyuant eulx les Heraux & leurs poursuyuans , vestuz de leurs cottes d'armes.

Après treze pages d'honneur , montez sur treze chevaux du Roy, diuersement & trefrichement enharnachez. Lesdicts pages habillez de pourpoints, & haults de chausses de satin blâc decouppé, & de sayes à demies mâches, de veloux blanc, couuerts de broderies de cordons d'argent, les bonnets de veloux blanc , garniz de plumes blanches. lesdicts pages estoient sans esperons, & auoyét les pallefreniers & mareschaux de l'escuyrie à costé d'eulx, vestuz de chamarres de damas blanc, & haults bonnetz de mesmes. & fault noter que les deux derniers pages estoient montez sur deux Turcs blancs, caperaïssonnez de mesme l'habillemēt du Roy, l'un portāt son morrion, de pareille facō que son harnois, avec vne rondelle delicatement labourée & grauée d'or brazé dessus, sa corfesque en la main, & l'autre l'armet aussi de mesme facon, l'un & l'autre garniz de grans pennaches enrichiz d'or.

A leur queue estoit le Sieur de Carnaulet, l'un des
Escuyers

Efcuyers d'Efcuyrie, môté fur l'ũ des cheuaux du Roy, portant deuant luy le manteau Royal.

Après luy le Seigneur de Sipierre, qui portoit le chapeau Royal.

Le Seigneur de Genli le troisieme avec les gâtelets.

Et le Seigneur de Caluoisin premier Efcuyer, le dernier, portant l'armet Royal, couuert du mantelet Royal de veloux pers, semé de fleurs de lis d'or traict, fourré d'hermines mouchetées, & couronné d'une couronne close.

Et n'est à omettre que tous les dessusdicts Efcuyers, estoient habillez, & leurs cheuaux bardez de toile d'argët noire, enrichie de broderies d'argët aux deuises du Roy.

Les Seigneurs de Sedan & de sainct André Marechaux de France, estoient après richement armez & parez de faves de drap d'or frizé, borde de d'un large bord de fatin cramoyfi, couuert de grosses canetilles d'or, leurs cheuaux portans bardes pareilles.

A leur queue venoyent à pié les sommeliers d'armes dudit Seigneur, vestuz de faves de veloux noir.

Suyuant eulx le cheual de parade du Roy, entièrement couuert d'un grand caperaſſon de veloux pers, semé de fleurs de lis d'or traict, trainant en terre. Il portoit au costé droit de l'arſon de sa selle, la masse dudit Seigneur Roy, & de l'autre part son estoc, & estoit ledit

cheual mené par deux Escuyers d'escuyrie , allans à pié ainsi qu'il est de coustume.

Monseigneur de Boyssi grand Escuyer de France marchoit apres, armé & môté sur vn autre cheual du Roy, couuert de mesme capperasson que ledict cheual de parade: il portoit en escharpe l'espée de parade du Roy, & auoit les caualcadours à pié, aupres de luy.

Le Sire de Montmorancy premier Baron & Connestable de France, venoit consecutiuellement, tenant l'espée de Connestable nue en la main, armé d'un harnois fort richement doré & labouré , habillé par dessus d'un faye de drap d'or frizé, enrichy d'une bande large faicte à gros fueillages enleuez de toile d'argent, frizée, semée d'espées nues, & de fourreaux & ceinctures de veloux pers , enrichies de fleurs lis d'or, qui sont les deuises de Connestable, le reste de l'abillement de groz fueillages enleuez de toile d'argent frizée, & estoit monté sur vn braue coursier portant bardes pareilles à son faye.

L A maiesté du Roy precedée par tous les dessusdicts, estoit soubs vn ciel de veloux pers, semé de fleurs de lis d'or traict, à franges de mesmes, couuert de ses armes, chiffres & deuises, qui fut porté premierement par quatre Escheuins. de la ville , depuis la porte dudiect sainct Denys, iusques deuant l'Eglise de la Trinité: & dela iusques deuant l'Eglise de sainct Leu sainct Gilles , par les quatre gardes de la draperie de ladicte ville, seconds en ordre, qui le mirent es mains des quatre maistres Espiciers, lesquels le porterent depuis icelle Eglise de sainct Leu sainct Gilles, iusques à sainct Innocent: ou les Mer-

ciers

ciers le receurent, & depuis le deliurerēt aux Pelletiers, qui s'en acquiterent iusques deuant le Chastellet: & la les Bonnetiers le vindrent prendre pour en faire leur deuoir iusques à sainct Denys de la chartre, ou ils le deliurerēt aux Orfeures, qui le porterent iusques à nostre Dame, & encores depuis iusques au Palais.

Lediēt Seigneur estoit armé d'un harnois blanc, poly subtilement, & delicatement graué, surgetté d'or dans la graueure, qui luy donnoit diuers lustres, & paré par dessus d'un faye de drap d'argent frizé, excellent & fort riche, garny d'un bord large de frizōs faiets de canetille d'argēt, à ses chiffres & deuises, le demourant du faye decouppé & r'ataché de boutons & guippures d'argent, d'esrange & nouvelle facon, doublé d'une toile d'argent qui avec sa beauté rendoit vn grand esclat, sa ceincture estoit d'argent ferrée d'or, & la garniture de son espée tout de mesme, enrichie de plusieurs rubiz & diamans, son chapeau de satin blanc, couuert de canetille d'argēt, avec vn pénache blanc, semé de grand nōbre de perles, & pour enseigne vn grand diamāt, avec trois perles pendātes, dōt oultre l'excellēce & perfection de beaulté, la valeur s'en disoit inestimable. Il estoit monté sur vn beau & braue courfier blanc, bardé de mesme parure que son faye, & autant bien voltant & bondissant qu'autre que l'on ait iamais veu.

Lediēt Seigneur auoit deuant luy ses laquaiz, habillez de pourpoints & chausses de toile d'argēt, & apres eulx seze Escuyers d'Escuyrie, sans les deux qui menoyent son cheuāl de parade, reuestuz de faves de toile d'argēt bādez de bādes d'argēt veloutées de verd. ils marchoyēt

à pié, & portoyent tous botines blanches, & esperons dorez au pié, les haults de chausses & pourpointz de toile d'argent. A la queue desdicts Escuyers estoit l'un de ses portemanteaux, & deux huissiers de sa chambre, parez de robbes & faves de veloux blanc, decoupez & r'atachez de boutons d'or, portans leurs masses.

Autour de sa personne sur les deux costez, estoient à pié les vingt quatre Archers de la garde de son corps, avec leurs hallebardes & hocquetons blancs, faits d'orfèurerie, à la deuise dudit Seigneur. Et à sa dextre un peu sur le derriere, marchoit Monseigneur de Longueville, grand Chambellan, & à gauche Monseigneur le Duc de Guyse premier Chambellan, richement armez & vestuz, à sauoir mondict Seigneur de Longueville, de fave de toile d'argent, enrichy de diuers compartimens, fueillages, neuz de canetille, & cordons d'or, son chapeau & les bardes de son cheual de mesme.

Et mondict Seigneur le Duc de Guyse, de fave de drap d'argent, couuert de croix de Hierusalem, avec diuers fueillages & compartimens de canetille d'or, & se r'apportoyét à sondict habillement son chapeau & les bardes de son cheual.

Le Roy passant en cest ordre, pompe, & magnificence, fut veu par les habitans de ladicte ville, avec vne ioye & allegresse incroyable, ainsi que en feirent foy les acclamations & prieres qu'ils luy faisoient de lieu à autre, à haulte voix, de longue vie & prosperité. mesmes les estrangers surpris d'admiration de la singularité & richesse

cheste des choses cy deuant descrites, & encores beaucoup plus de la presence d'un si vertueux, magnanime, & accomply Prince, faisoient publiquemēt confession de sa grādeur. Et (qui ne semble moins decēt que louable en si excellent Roy) de la grace, dispositiō, & adresse qui se representoit en sa personne, aussi parfaite que en autre Monarque qui ayt iamais esté.

Ledit Seigneur (oultre les autres choses grandes & dignes de perpetuelle memoire & recommandation qui furent veues en ceste entree) fut accompagné & suyui des Princes de son sang, & autres Princes qui s'ensuyuent, a scauoir de

Monseigneur le Duc de Vandosmois le premier, ayāt à costé de luy Loys Monsieur de Vandosme son frere.

Suyuant eulx de Monseigneur le Duc de Montpensier, costoyé par Monseigneur le Prince de la Rochefuryon son frere.

Monseigneur le Duc de Nemours estoit apres tenant le milieu, à costé de luy à main droicte, Monseigneur le Duc de Niernoys, & à gauche Monseigneur le Duc d'Aumalle.

Monseigneur le Marquis Dumaine venoit consecutiuellement, ayant au dessus de luy Monseigneur le Cheualier de Lorraine, & au dessous René Monseigneur de Lorraine ses freres.

Les derniers furent Monseigneur de Rohan au mi-

lieu, à costé droit Monseigneur le Duc d'Atrye, & à gauche Monseigneur le Duc de Some, qui sont deux Princes estrangers.

Tous les dessusdicts Princes (que leur grandeur & louable vertu rend agreables & recómandez à vn chacun) estoient parez de harnois riches & exquis, s'il y en â au monde, & de sayes de draps ou toiles d'or & d'argent, couuerts de tant de sortes de compartimés, fueillages, & neuz de canetilles d'or & d'argét, chacun selon ses deuises, que la braueté & richesse sans l'enrichissement des pierreries, perles, boutons, & fers d'or qui estoient dessus, & iusques aux bardes mesmes de leurs cheuaux, estans de la mesme parure que le demourant de leursdicts habillemens, en estoit incroyable.

A leur queue estoit Monsieur de Canaples Cheualier de l'ordre, Capitaine d'une des bédés des cét Gentils hōmes de l'hostel du Roy, et le seigneur de sainct Cire, lieutenant de Mōseigneur le grād Escuyer, capitaine de l'autre desdictes bādes, ayans à leur suyte les deux cés gétils hommes, avec armet en teste, & la lance sur la cuisse, parez dessus leurs harnois de sayes de veloux noir, faitz à broderie de toile d'argent, & satin blanc, aux chiffres & deuises du Roy, les bardes de leurs cheuaulx de mesme.

Après estoient les. SS. de Chauigny, Estrée, & la Ferte, trois Capitaines des gardes. Et quant au Seigneur de Lorges capitaine de la garde Escossoise, qui eust esté le premier, il marchoyt deuant avec les Cheualiers de l'ordre. Lesdicts trois capitaines estoient habillez de leurs hocquetons tous couuerts d'orfeurerie d'or, & auoyent

uoient fuyuant eulx leurs lieutenants, enseignes, & les quatre cens archers de la garde, armez comme lesdicts deux cés gentils hommes, & estoient reueftuz par dessus de leurs hocquetôs d'orfeurerie à la deuise du Roy. A leur queue fuyuoient les pages desdicts gentils hommes & archers, fuyviz de dix archers de la garde, qui furent laissez sur le derriere pour garder qu'il n'y eust aucun desordre.

Le Roy en l'ordre, compagnie & magnificence que dessus, entra dedans sa bonne ville & cité de Paris, capitale de son Royaume, par la porte saint Denis, & chemina par la rue qui va de ladicte porte, au Chastellet, & dela par le Pont nostre Dame, iusques à l'Eglise nostre Dame: & par les rues (oultre le plaisir qu'il eut de la singularité des ouurages & deuises qui estoient aux arcs de triumphe & autres spectacles cy deuant d'escripts, & de la diuersité des instrumens qui sonnoient esdicts lieux durant tout le iour de ladicte entree) il trouua lesdictes rues tendues de riches tapisseries, les fenestres & ouuroers des maisons couuers de grâs & beaux tappiz veluz, & rempliz d'un nombre incroyable de dames, damoiselles, bourgeois, gentils hommes, officiers, & gens d'estoffe & apparence habitans de ladicte ville, & iusques sur les couuertes des maisons, ou partie des spectateurs, pour n'estre les maisons capables d'une si grande multitude de personnes que celle qui y estoit, auoyent esté contrainctz de se retirer, sans le peuple infiny qui estoit par lesdictes rues, si serré, toutesfois que durant ladicte entree il ne se feist iamais aucun desordre ne cōfusiō.

Le Roy estant paruenue en ladicte eglise nostre Dame

descendit pour y aller faire son oraison, ainsi qu'il est de bõne & louable coustume, & fut suyui seulement des Princes & Cheualiers de l'ordre qui l'accõpagnerẽt en ladiẽte eglise. Et à fin que pendant ce tẽps il n'entreuĩt aucune cõfution, les deux cens gentils hõmes, & quatre cens archers s'arresterẽt sur le põt Nostre dame, iusques à ce que le Roy fut de retour de ladiẽte eglise, & passẽ iusques à la rue de la Calãdre, pour gagner le Palais, à l'entrẽe duquel y eut deuant les grãds degrez de la pierre de marbre encores vn arc triũphal à double ouuerture de l'orde de Corinthe dont les collonnes furent canellẽes iusques à la tierce partie respõdãte deuers l'empietemẽt qui estoit toute plaine et argẽtẽe, mais par dessus reuestue de brãches de l'aurier. Sur le piedestal de celle du milieu iaspẽ cõme ses collateraulx feoit vne Minerve de relief tant exquisẽ en sa forme, que si elle eust estẽ telle en Ida, le berger Phrygien n'eust adiugẽ la põme d'or à Venus: toutesfois elle estoit vestue en deesse digne de grande veneration. dessous ses pieds auoit vntas de liures pour dõner à entẽdre qu'elle est tresoriere de sciẽce: & de sa main gauche espraignoit sa mamelle droite dõt il sortoit du lait, signifiant la doulceur qui prouient des bõnes lettres: en sa main droĩte elle tenoit des fruiẽts, cõme aduertissãt vn chacũ, que iamais biẽs ne faudrõt à tous ceux qui s'efforcerõt de deseruir sa grace.

Je ne vueil pas en cestẽdroĩt particularizer les mẽbrures de cest arc, n'y declairer leurs enrichissemens, d'autãt que la figure est pour cela: mais bien vueil dire que sur les bouts de la cornice estoĩẽt seãtes deux harpyes avec chacune un flambeau en sa griffe, dont la fumẽe faillloit plus odorãte que de beniouyn, ou d'oysselletz de cypre. Dessus le sode entre ces deux harpyes y auoit deux tresbelles Nymphes vestues à l'antique, tenantes amont vn

chapeau de Laurier, pour paremēt des escuz du Roy, & de la Royne, enuironnez l'un de son ordre, & courōné d'une tiaire imperiale, & l'autre d'une cordeliere fortāt de deffoubs une couronne Royale. L'une de ces Nym- phes accostant lescu du Roy portoit vne buccine cōme pour aduertir le mōde, que du triumphe de ce puissant Monarque fera perpetuelle renommée par tous les cli- mats de la mer & de la terre. Pareillemēt la suauité for- tāt des vases posez sur les extremitez du fode, alloit par- fumer la demeure des dieux, lesquels pour retribution donnerōt infalliblemēt perpetuele felicité au Roy & au Royaume. Les flācs de l'escalier estoiet aussi biē garniz de colonnes regnātes iusques au plan par ou l'on entre en la gallerie qui meine en la grand salle, & deffus se le- uoit vn berseau d'ouurage topiaire, entrelassē & enri- chy des armes avec les deuises non seulement de sa ma- iesté treschrestienne, mais avec ce de son espouse: chose qui donnoit grād contentemēt de veue à tous ceulx qui passoyent par deffoubs, cōme en pareil faisoient les fē- stons pendans aux costez, & soustenās les armoyries de Messeigneurs les Daulphin, & Duc d'Orleans, esperāces de ce Royaume. Par c'est escalier iceluy Seigneur accō- pagné des Princes de son sang, & Seigneurs deffus nō- mez, mōta en son Palais, qu'il trouua paré & accoustré, non seulement de belles & riches tapisseries, mais aussi d'autres singularitez infinies. La fut fait le soir en la grā- de salle dudiēt Palais le souper Royal, dōt l'ordre tāt de l'assiette que du service fut tel qui sensuit: Sur le milieu de la table de marbre qui est en ladiēte grād salle fut tē- du vn doz de veloux pers, semé de fleurs de lis d'or traict, foubz lequel fut posée la chaize ou s'assist le Roy pour souper. A sa main droicte Mōseigneur le Cardinal de Bourbō, comme Prince du sang, & tenant son reng

de leglise fut assis, & au deffoubs de luy du mēme costé Monseigneur le reuerendissime Cardinal de Védosme, aussi comme Prince du sang, & tenāt son reng de leglise: à main fenestre dudiēt Seigneur, Mōseigneur le Duc de Vandosmois. Au deffoubs de luy Loys Monsieur de Vendosme son frere, Mōseigneur le Duc de Montpensier apres, & Mōseigneur le Prince de la Roche suryon son frere, le dernier. De l'autre costé de la table demeura debout Monseigneur le Conestable, lequel durant le soupper tint son espée de Cōestable nue en la main deuant le Roy. Et quant au seruice, Monsieur le Marechal de sainct André seruit de grand Maistre, au lieu de mōdiēt Seigneur le Cōestable, Mōseigneur le Duc de Guise de panetier, Mōseigneur de Nemours d'eschāson, Monseigneur de Neuers de varlet trenchant. & fut la viande portée par les gētils hommes de la chambre.

Au deffoubs de ladiēte table de marbre à main droite tirant iusques à la porte de la salle des merciers, fut dressée une autre table ordonnée pour les autres Princes, Ambassadeurs, & Cheualiers de l'ordre. De l'autre costé de ladiēte salle à main gauche, depuis la chambre du plaidoyé tirāt à la chapelle, pour la Court de Parlement, Chābre des comptes, Generaux des aides & autres. & à l'opposite de l'autre part, depuis la porte de la dictēte salle des merciers, allant cōtre bas vers la porte des petitz degrez, pour le corps de la ville.

Le Roy seiourna audiēt Palais iusques apres l'entrēe de la Royne, l'ordre de laquelle à semblé deuoir estre adiousté à la fin de la presente, pource que la plus part des magnificences en dependent, dont la repetition ne seroit que vne longue redicte. F I N.

Senfuit l'



D V R O Y .

de luy du mēme coſté

de Védofme,

de legli

Senfuit l'ordre de l'entree

DE LA ROYNE.



LE dixhuitieme iour dudiect mois de Iuin, la Royne estant arriuee le matin au Prieuré Sainct Ladre, marcherent au deuant d'elle les quatre ordres Mendianes, les Eglises: les gens de pié esleuz des dixsept mestiers: les menuz officiers de ville: les archers, haquebutiers & arbalestiers: le Preuost des Marchans, Escheuins, & Conseillers de ladiecte ville: le Cheualier du guet: les sergens à pié, & fiefz: les notaires, les commissaires, & les sergens de la douzaine: le Preuost dudiect Paris, avec ses Lieutenants: les gens du Roy, & Conseillers, & les aduocats & procureurs du Chastelet: les sergens à cheual: les generaulx des monnoyes, & des aides: Messieurs de la chābre des Comptes, & de la Court de Parlement, en la mesme ordonnance & parure qu'ils auoyent faict le dimanche precedant au deuant du Roy: reserué lediect Preuost de Paris, lequel estoit en armes à l'entree dudiect Seigneur, & fut au deuāt de ladiecte Dame, en robe de drap d'or frizé sur champ cramoyssi rouge, enrichy de pierrieres, & boutons d'or, monté sur vne mulle enharnachée de harnois de veloux cramoyssi, couuert de grans & larges passemens d'or, la housse de mesmes: & estoit deuant luy l'un de ses Escuyers monté sur un braue cheual d'Espagne richement enharnaché, & entre lediect cheual & lediect Preuost deux de ses pages, & autāt de ses lacquaiz, habillez de veloux tané, leurs accoustremés

enrichiz de broderies des couleurs dudiect Preuoſt.

Les enfans de la ville qui auoyent le iour de l'entrée du Roy chemiſes de maille , porterent ce iour là tous pourpoints de fatin blanc decouppé: & meſmes les aucuns d'eulx changerent d'accouſtremens, & furent habillez de ſayes de veloux blanc decoupez , & r'apportez avec vne infinité de boutons, & grains d'or.

Il y eut auſſi grand nombre de ceulx des dixſept meſtiers, Imprimeurs, Sergens, & autres qui chāgerēt d'accouſtremēs, & meſmes le Preuoſt des marchās fut veſtu ce iour là de robbe mipartie de veloux cramoyſi de haulte couleur, & de veloux tané, l'ayant portée le iour de l'entrée du Roy de veloux cramoyſi brun, & veloux tané , ſon ſaye auſſi qui eſtoit lediect iour de fatin cramoyſi, eſtoit de veloux tané figuré.

Tous les deſſusdicts, ayans trouué ladiecte Dame ſur le meſme eſchauffault qui auparauant auoit eſté préparé pour le Roy, accōpagnée de pluſieurs Princes, Princeſſes, Seigneurs, & Dames, & meſmement de Meſſeigneurs les Conneſtable , & Chancellier de France, luy feirent la reuerence, ainſi qu'il eſt de bonne, & louable couſtume.

Et apres luy auoir faiect propoſer par les principaulx d'entre eulx leurs harengues, ſ'en retournerēt en la ville en pareil ordre qu'ils en eſtoient partiz.

La ville incontinent apres ſalua ladiecte Dame de la meſme quantite d'artillerie qu'elle auoit faiect le Roy: & cela faiect, quelque interualle de temps apres, marcherent

rent ceulx qui estoient de sa compagnie.

Et premierement l'un des Preuosts des Marefchaux de France nommé Claude l'Hoste, avec ses Lieutenant Greffier & Archers.

Après les pages des Gentils hommes, Seigneurs & Princes, montez sur cheuaulx de seruice braues, & richement enharnachez : mais pour plus grande magnificence, d'autre parure que le iour de l'entrée du Roy.

A leur queue les Preuosts de l'hostel avec leurs Lieutenants, le Procureur du Roy, leurs Greffiers, & leurs Archers portans leurs hocquetons d'orfeurerie.

Et eulx passez, vindrent les gētilz hommes des Princes, Princesses, Dames, & grans Seigneurs qui accompagnoient la Royne, & suyuant eulx grād nombre de Gentilz hommes, la pluspart gentils hommes seruans, & Escuyers d'escuyrie du Roy, habillez de robbes ou sayes de diuerses fortes de draps de soye, & differentes couleurs, enrichiz de broderies, & boutons d'or.

Après les Gentils hommes de la chambre, & parmi eulx les Contes, Capitaines, & grans Seigneurs, les vns parez de robbes de drap d'or frizé, & les autres d'autres differētes fortes de draps d'or, d'argent, & de soye, la pluspart couuerts de pierreries, boutons, & fers d'or tous montez sur braues & gallans cheuaulx richement enharnachez.

Après eulx marcherent les Audienciers de France, & commis du Cōtrerolleur de laudience allans deuant

eulx les deux Maistres d'hostel & le secrétaire de Monseigneur le Chācellier, & suyuant lesdicts Audiencier & Contrerolleur, les Maistres des requestes de l'hostel du Roy vestuz de robes de satin noir, les deux huisfiers de la chācellerie apres à pié, vestuz de robes de veloux cramoyfi violet, portans leurs masses au poing.

Monseigneur le Chācellier les suyuit sans le seau, habillé de robe de toile d'or figuré sur champ cramoyfi rouge, sa mulle enharnachée de harnoys de veloux noir frágé d'or, la housse de mesme, & auoit à ses deux costez quatre de ses lacquaiz habillez de veloux noir, & apres luy ses deux escuyers.

Après vindrēt les Ambassadeurs residés pres la personne du Roy, assauoir celuy de Ferrare, qui fut accompagné de Monsieur leuesque de Bayeulx.

Les trois Ambassadeurs de la seigneurie de Venise vindrent apres luy, suyuant l'autre: le premier accompagné de Monsieur l'Euesque d'Eureux: le deuxieme, qui estoit habillé à la Venicienne d'une grande robe longue de veloux cramoyfi de haulte couleur, & par dessus d'un camail de damas cramoyfi, fermé sur l'espaul gauche à groz boutons d'or, estoit accompagné de Monsieur l'Euesque de Terouenne: & le troisieme de Monsieur l'Euesque de Rennes.

L'ambassadeur d'Escoffe fut apres, accompagné de Monsieur l'Euesque de Clermont.

A sa queue l'Ambassadeur du Roy d'Angleterre, accompagné de Monsieur l'Euesque de Montdeuis.

Suyuant

Suyuât luy l'Ambassadeur de l'Empereur, accompagné de Monsieur l'Euesque de Chartres.

Après l'Ambassadeur du Pape, le dernier, accompagné de Monsieur l'Arceuesque de Vienne Primat.

Et fault noter que tous les dessusdicts Euesques & Arceuesques estoient reuestuz de leurs rochets, chappes, & chapeaux pastoraux.

Leditz Ambassadeurs passez, vindrēt les cent Suyffes de la garde du Roy, & deuant eulx le filz aîné de Monsieur le Marechal de la Marche, Capitaine de ladicte garde, tenant le lieu de sondict pere, en la mesme parure, & ordonnance qu'ils auoyent faict à l'entrée du Roy.

Après les phiffres, & trompettes, sonnās de leurs instrumens. Et à leur doz les Heraulx d'armes, reuestuz de leur cottes d'armes.

Après eulx marcherent deux pages d'honneur de la Royne, nues testes: le premier portant le manteau de ladicte Dame, & l'autre le coffret aux bagues, habillez de toile d'argent, & leurs cheualx couuerts de mesme iusques en terre.

Suyuât eulx estoit le premier Escuyer de ladicte Dame, habillé de veloux blanc decouppé, & r'apporté de boutons & fers d'or, monté sur vn cheual blanc, aussi couuert de toile d'argent comme les deux autres.

Le cheual de croupe de ladicte Dame venoit après, vn page de la mesme parure que les deux autres dessus,

& estoit lediēt cheual blanc, & tout couuert de toile d'argent frizée trainant iusques en terre : la housse & la planchette qui estoit par dessus de mesme parure.

A sa queue la hacquenée de parade blāche, toute couverte aussi iusques en terre de toile d'argent frizée: la housse par dessus de mesme, & estoit menée par deux Escuyers de ladiēte Dame, habillez de robbes develoux blāc, & sayes de toile d'argēt, & les pās de ladiēte housse portez par deux pages habillez de toile d'argent.

Cela passē marcherent les pages de ladiēte Escuyrie habillez de blanc & verd, qui sont les couleurs de ladiēte Dame, tous à pié.

Après eulx les deux cent Gentilshommes de la maison du Roy, reuestuz de robbes de diuerſes fortes, portans chacun leurs haches en la main, & marchans à pié deux à deux en bien bonne ordonnance.

A leur queue les Seigneurs de Boyſi & de Canaples, leurs Capitaines, ayans leurs grans ordres au col, & eux tresrichement parez.

Après les laquaiz de ladiēte Dame, tous habillez de toile d'argent.

Monſieur le Preuoſt de Paris qui estoit paré cōme il est diēt, vint après & vn peu deuāt la litiere de la Royne monté sur sa mule.

Monſeigneur de ſainct André Cheualier d'honneur de ladiēte Dame estoit sur la main gauche de ladiēte litiere

tiere habillé de toile d'argent, môté sur vn cheual blâc, ayât son harnois & la housse de mesme parure que son accoustrement.

Monseigneur le Connestable comme grand Maistre de France portant en sa main le baston de grád Maistre, enrichi d'or à deuises, estoit sur la main droicte plus pres de ladicte Dame, môté aussi sur vn cheual d'espagne trefrichemét enharnaché, & luy habillé de robbe de drap d'or frizé.

Suyuant luy deux huifsiers de chābre de ladicte Dame à pié portās leurs masses au poing, vestuz de veloux blanc.

La Royne venoit apres dedās vne litiere descouuerte, dont le fons par le dedās & par le dehors estoit couuert de toile d'argent trainant en terre, les mulets qui la portoyent, tous couuerts de toile d'argent frizée aussi trainant en terre, & les deux pages qui estoient dessus, & menoyent ladicte litiere habillez de toile d'argent les testes nues.

Ladicte Dame estoit habillée de furcot d'hermines couuert de pierreries de grāde excellence & inestimable valeur, de corset & manteau Royal, portāt sur sa teste vne courōne enrichie d'infinies perles & pierreries, & auoit viz à viz d'elle à l'autre bout de sa litiere Madame Marguerite accoustrée & parée de furcot, corset, & mâteau ducal: & estoient les enrichissemens tels que lon peult penser conuenables & seants à si grādes & vertueuses Princesses. Aux deux costez de la litiere de la Royne marchoyēt quatre Cardinaux reuestuz de leurs

rochets, assauoir Messieurs les reuerendissimes Cardinaux d'Amboise & de Chastillon les premiers, vn peu plus auant que ladicte litiere. Et suyuant eulx aux deux costez de ladicte Dame, Messieurs les reuerendissimes Cardinaux de Boulongne & de Lenoncourt.

Ioignant ladicte litiere estoient quatre de ses Escuyers d'Escuyerie marchans à pié, tous habillez de robes de veloux blanc, & sayes de toile d'argent, & au tour de ladicte Dame les vingt quatre archers de la garde du corps du Roy, reuestuz de leurs hocquetons blancs, faicts d'orfèurerie à la deuise du Roy.

Au dessus de ladicte Dame estoit vn poisse de drap d'or frizé, frangé de soye cramoyse rouge, la crespine de dessus de fil d'argent, aux armoiries de ladicte Dame, & fut porté par ceulx mesmes qui porterent celui du Roy.

Ladicte Dame estoit suyuite de Madame la Duchesse Destouteuille Contesse de Saint Pol, accompagnée de Loys Monsieur de Vandomme la premiere.

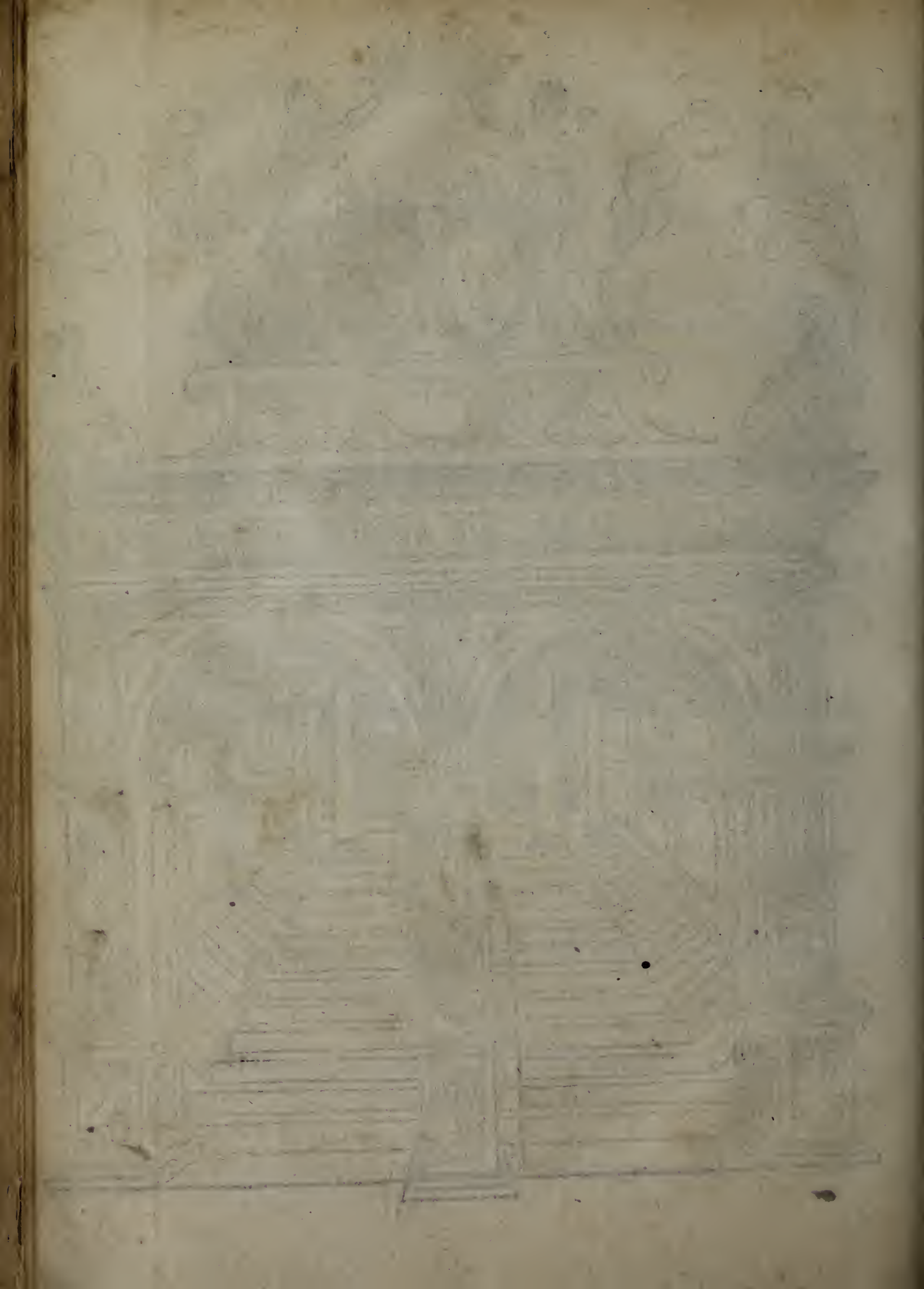
La seconde, Madame de Montpensier laîsnée, accompagnée de Monsieur le Duc de Montpensier son filz.

La troisieme Madame de Montpensier la ieune, accompagnée de Monsieur le Prince de la Rochefury.

Madame la Princesse de la Roche suryon qui estoit la quatrieme, & deuoit estre accompagnée de Monsieur de Longueuille, fut conduite par Monsieur le Duc de Guyse grand pere de mondict Seigneur de Longueuille.

Et





Et Madame la Duchesse de Guyse la cinquieme, par mondiect Seigneur le Duc de Longueuille, en la place de mondiect Seigneur le Duc de Guyse son grand pere.

La sixieme fut Madame la Duchesse de Nyvernois la ieune, accõpagnée de Mõseigneur le Duc de Nemours.

La septieme Madame d'Aumalle, accompagnée de Monseigneur le Duc de Nyvernois.

La huietieme Madame de Valentinois, accompagnée de Monseigneur le Duc d'Aumalle.

La neuvieme Madamoiselle la Bastarde, accõpagnée de Monseigneur le Marquis Dumaine.

La dixieme Madame la Cõnestable, accompagnée de Monseigneur le Cheualier de Lorraine.

Et la derniere, Madamoiselle de Nemours, accompagnée de René Monseigneur de Lorraine.

Et fault noter que toutes lesdictes Princesses & Dames estoient montées sur hacquenées blanches, enharnachées de toile d'argent, & elles habillées de surcots d'hermines, corsets, manteaux, & cercles de Duchesses, & Contesses. Les queues de leurs manteaux estoient portées par leurs Escuyers, marchans à pié apres elles tous vestuz de veloux ou satin blanc, & chacune d'elles fuyue de deux lacquaix de mesme parure, ayãs lesdictes Dames leursdicts surcots enrichiz de grand nombre de pierreries, reserué les veufues qui portoyent leurs accou

strements sans aucun enrichissement.

Suyuant elles marcha Madame la Mareschale de la Marche, dame d'honneur, tresrichement vestue, accompagnée de Monseigneur de Rohan.

Après elle Madame la Mareschale de Saint André, accompagnée du Seigneur de Lorges, Cheualier de l'ordre, & l'un des Capitaines des gardes.

Mademoiselle la bastarde d'Escoffe la troisieme.

Mademoiselle de Bressures la quatrieme.

Mademoiselle d'Auugour la cinquieme.

La Signore Siluia, fille aînée du Conte de la Mirande la sixieme.

La Signore Fuluia sa seur, la septieme.

La Contesse de Saint Aignan la huietieme.

Madame d'Achon la neuvieme.

Mademoiselle de Clermont la dixieme.

Et Mademoiselle de Humieres la derniere.

Lesdictes Dames & Damoiselles estoient accompagnées de Cheualiers de l'ordre, & parées de robbes de toile d'argent enrichies d'infinies perles & pierreries, toutes montées sur haquenées blanches enharnachées & housées de mesme parure.

Les susdictes Dames passées, vindrent trois chariots branslans l'un suyuant l'autre, menez chacū par quatre cheuaulx blancs enharnachez de toile d'argent, & les charretiers vestuz de mesme parure: lesdicts chariots estoient couuerts seulement par le hault de toile d'argēt enrichie de houppes d'argēt, & le bois rouages, limons, & tout ce qui depend desdicts chariots, argenté d'argēt fin. En chacun desquels chariots estoient six Damoiselles

les de ladiète Dame, toutes reuestues de toile d'argent.

Suyuant lesdicts chariots estoient les Capitaines des gardes, avec leurs Lieutenãns, enseignes, & guidõs, avec tous les Archers de la garde montez à cheual, reuestuz de leurs hoquetons d'orfeurerie à la deuise du Roy.

La Royne en la pōpe & magnificence que deßus, entra dedans ladiète ville de Paris, & passant par la porte & rue de Sainct Denys, & dela par le pōt nostre Dame, qu'elle trouua en la mesme parure qu'ils estoient le iour de l'entrée du Roy, vint à l'Eglise Nostre dame, ou elle descēdit pour y faire son oraison, & avec elle aucũs Princes, Mōseigneur le Chācelier, & quelques vns des Cheualiers de l'ordre, & des Dames, Madame Marguerite. Et pour porter la queue du manteau de la Royne Madame de Montpensier laisnée, Madame de Montpēsier la ieune, & Madame la Princesse de la Rochefuryon.

Quant à celle de Madame Marguerite, elle fut portée par Messieurs de la Trimouille & de Montmorancy: & celles de mes Dames de Montpensier laisnée, de Montpensier la ieune, & de la Princesse de la Rochefuryon, par les Contes & grans Seigneur ordonnez pour cela.

Ladiète Dame son oraison acheuées s'en alla au Palais, ou à la descente la queue de son manteau luy fut aussi portée par mes Dames de Vandosme, de Sainct Pol, & de Montpensier laisnée: & celles des manteaux desdictes Dames par Contes, & autres grans Seigneurs deputez pour ce faire.

Le soir fut fait le soupper Royal avec les cerimonies & solennitez cy descriptes.

Ladiète Dame qui fut afsise au mesme lieu que auoit esté le Roy le iour de son entrée, & sous vn doz de veloux pers semé de fleurs de lis d'or, auoit assis à sa main droiète Monseigneur le reuerendissime Cardinal de Chastillon, & au deffous de luy les Ambassadeurs cy deuant nōmez en leur ordre: A sa main gauche mes Dames de Vandosme, de Sainct Pol, de Montpensier laînée, de Montpensier la ieune, Princesse de la Roche suryō, de Guyse, de Neuers laînée, & de Neuers la ieune, d'Aumalle, & de Valentinois, Mademoiselle la Bastarde, Madame la Connestable, Mademoiselle de Nemours, & Madame la Marquise Dumaine.

Monseigneur le Cōnestable seruit audiēt soupper de grand Maistre, Loys Mōsieur de Vadosme de panetier, Monseigneur de Montpensier d'eschanfon, & Monseigneur le Prince de la Rochesuryon d'escuyer trenchāt: & porterent la viande les gentils hommes de la chambre du Roy.

Quant aux autres tables elles furent ordonnées comme le iour de l'entrée dudiēt Seigneur, & sans autre difference, sinon que celle qui seruit à ladiète entrée pour aucūs des Princes, & les Cheualiers de l'ordre, fut pour les autres Dames & Damoyelles qui auoyent tenu rāg à ladiète entrée.

Le lendemain ladiète Dame alla oyr la messe en l'Eglise Nostre dame de Paris, ou le Preuost des marchans accōpagné des Escheuins, Greffier, Conseillers, & plusieurs des enfans de la ville, la vindrēt treshūblemēt supplier, de leur faire ceste grace d'aller dîner en vne grāde salle

de salle de la maison de M^oseigneur le reuerendissime Cardinal du Bellay, qui estoit parée pour cela, ce que ladicte Dame liberallement accorda: & pour ce faire monta par vn escalier beau & riche à merueilles, commençant des l'issue de la porte d'icelle eglise, & regnant comme vn pont iusques au logis de m^odict Seigneur le Cardinal. Où estant arriuée, avec plusieurs Princeſſes, Dames & Gentils hommes, se prindrent à contépler la beaulté de ladicte salle, pour les belles painctures dont elle estoit noblement decorée. C'estoyent les figures des dieux & deesses qui se trouuerét aux nopces de Peleus & Tethis, pere & mere du grand Achilles. Entre ces figures colloquées sous le rabat, surquoy pose la couverture de la salle, faicte en hemicycle, estoient de singulierement beaux paisages, tant bien representans le naturel, que ceulx qui les regardoyent, & avec ce les gestes de plusieurs personnages s'esbatans à tous les ieux auxquels la venerable antiquité se fouloit avec pris exercer, perdoyent la souuenance de boire & de manger.

Je ne m'occupe point apres les compartimés mignotez de grotesques, dont ces pieces estoient bordées, mais tant y a que leur inuention se monstroient si plaifante, qu'on n'en pouuoit retirer la ueue.

Deſſous cela pendoit iusques à terre vne riche tapisserie de haulte liſſe, pareillement à personnages, qu'il faisoit merueilleusement bon veoir, & enuironnoit tous les quatre flancs de la salle, qui s'en pouuoient tenir à bien parez.

Sur ce rabat seoit vn lacunaire, ou plâcher plat, à par-

quets de moresques, dorées & diuersifiées de maintes couleurs, foubz rofaces d'or, embouties tant au milieu que sur les quatre coins, qui veritablement donnoient vn grand esclat, ioint que cefdits parquets à l'endroit de leurs commissures, estoient garniz de festons de lierre, dont la verdeur ne pouuoit sinon rendre plaisir & delectation.

Tel estoit l'ornement de la salle preparée pour ladicte Dame, laquelle quand bon luy sembla, print l'eau pour lauer, & puis se mit à table avec les Princesses du sang: ou elle fut seruie de toutes les viâdes exquisés que produisoit nature en la saison. Et tint le Preuost des marchans pour ce iour le lieu de son Maistre d'hostel, estant suyui à l'asiette des plats, par les Gētilshommes & officiers de la maison d'icelle Dame: qui se trouua grandement satisfaiete du bon deuoir qu'il feit en la seruant.

Quant aux Dames tant de sa fuytte, que de Paris, elles s'asirent toutes à d'autres tables expressement pour ce dresées du lōg des murailles de la salle: & furēt seruies par les Escheuins, Greffier, & principaulx officiers d'icelle ville, ayans apres eulx pour porter les viandes, les enfans des principaulx marchās, vestuz des habits qu'ils auoyent portez à l'entrée.

Durāt le disner & l'asiette de tous les mets & entremets, fut ioué de trōpettes & clerons & autres instruments de musique. Et apres le disner le Roy qui auoit voulu assister en personne à ce festin, & ladicte Dame eurent le plaisir du bal & autres danfes qui se firent en ladicte salle.

Quant

Quant aux presens qui furent faicts par les Preuosts des marchs & Echeuins de ladicte ville au Roy & à la Royne, ainsi qu'il est de louable & ancienne coustume, ie ne n'estudiray point à en faire autre particuliere description, mais chascun pourra entendre, que oultre le grand pris & valleur dont ilz estoient, louurage en fut si beau & excellent, & principalement de celuy qui fut présenté au Roy, qui ne meritent moins que d'estre mis entres les autres manufactures que l'antiquité nous a laissées en recommandation.

Le Roy & la Royne seiournerent vn mois en leur maison des Tournelles, & ce pēdant ce feirēt en la grād rue Sainct Anthoine plusieurs ioustes & tournois. Et fault entēdre qu'assez pres de la voye par ou lō tourne à l'eglise sainct Pol, Messieurs de la ville auoyēt faict faire vn grand Arc triumphal, en maniere d'H, dont les colonnes qui seruoyēt de iābages, furēt de la facon Dorique, toutes reuestues de trophées ou despouilles antiques, portant chacune trois pieds & vn quart de diametre, deffoubs vingt & quatre de haulteur, avec leurs bases & chapiteaux garniz de moulures conuenables, si songneusement obseruées, que la mesure mesme n'eust sceu estre plus iuste. Ces colonnes estoient assises dessus deux pedestalz de dix pieds en haulteur, & de neuf pieds d'espois, faisans la profondeur de l'Arc, & seruans de costez ou flancheres à l'ouuerture de la grād porte, ayant douze bons pieds de large, par ou l'on entroit dans la lisse, dont le linteau constitué au lieu trauersant de l'H, fut en maniere de cornice, sur quoy posoyent deux Victoires de relief, belles, & vestues en vrayes Nymphes, tenāt chacune sa palme d'une part, &

soustenant de l'autre vn grand Croissant d'argent, d'environ huit pieds de diametre, posé contre vn fons noir, entre les cornes duquel estoient les armes de sa maiesté, richement estoiffées, & garnies du tout ce qu'il y appartenoit. Dessus les chapiteaux de ces colonnes y auoit deux grans Plinthes quarrez, oultrepassans la circumference du tailloer, de plus d'un grand pié en tous sens: & la dessus estoient à cheual vn Belgius & vn Brennus, de si belle sculpture, que les antiques mesmes se feussent contentez d'auoir fait aussi bien. leurs noms estoient escrits cōtre la face du quarré qui regardoit deuers les lisses, de quatre vingts neuf toises d'estēdue, sur huit & demie de large, du costé de sainct Pol, mais de douze en celuy des Tournelles, & dans chacū des stylobates, s'appliqua vne table ou fut escrit, a scauoir sous le Belgius, GALLO TOTIVS ASIAE VICTORI, MEMORES NEPOTES. & en l'autre de Brēnus, EVROPAE DOMINORVM GALLO DOMITORI, VINDICES GALLI TROPHAEVM EREXERE.

Droit au milieu du plat fons du linteau, faisant le dessus de la porte, y auoit vne Cartoche antique, dedās laquelle se lisoit tel quatrain,

Les phalanges de Grece, & legions Romaines,
 Ployerent sous le faix de noz puissans efforts:
 Sire, aussi ployeront les plus fins & plus fors,
 Dessous vostre prudēce & force plus qu'humaines.

A la premiere face de c'est arc regardāt vers Saincte Catherine du val de Escolliers, sur la faillie des piede-

stalz,estoyent vn Mauors portant pour son mot,
MARS GALLORVM DEVS, & vn Dis, qui
disoit,DIS GALLORVM PATER, si bien
ouurez, que leurs contenance incitoient à bien faire
les hommes d'armes arriuan's au tournoy, ioinct auf-
si que sur le claucau de la grand porte, par deffoubs le-
quel ils passoyent la lance sur la cuisse, deux Victoires
toutes pareilles aux precedentes, faisoient desirer à cha-
cun renommée en cheualerie.

Aux costez d'icelle H, y auoit deux eschauffaulx, cha-
cun de quatre toises en longueur, & de trois en haul-
teur, ou estoyent Messieurs de la ville pour veoir les iou-
stes à leur aise. & deffoubs eulx estoyent deux porte-
reaux par ou le peuple pouuoit passer. Mais à main gau-
che deuant le milieu des lisses regnoit cestuy la de la
Royne & des Dames, lequel auoit dixhuit toises de
long, & neuf pieds en largeur, garny d'une restraincte
à deux estages, portât six toises de mesure, & vingt pieds
en hauteur: dessus laquelle estoit vn fode d'environ
quatre pieds de montée, enrichy d'architraue frizé &
cornicé: mais pour l'amortissement du dessus, il y auoit
vne H appuyée de deux K K, & ennoblie d'un croissant
au milieu, droittement posant sur sa barre. Deux sembla-
bles estoyét à costé des arboutās, y appliquez pour en-
forcer l'ouurage. mais pour la commodité il y auoit vn
escalier seruant à monter de l'estage de bas à cestuy la
de hault: & du mesme costé regnoit vn pont de xiiii.
toises en longueur, dessus huit pieds de large, venant
du logis d'Angoulesme iusques audict eschauffault de
la Royne.

Au flanc de la main droite, contre la maison communément appelée le beau treilliz, fut basti vn autre eschauffault de treze toises en longueur, sur neuf de large, portant vingt pieds de hault, ordonné pour le Gouverneur de Paris, ensemble pour Messeigneurs les Iuges du Tournoy, avec les Ambassadeurs dessus nommez. mais sur le deuât à l'endroit ou estoient les Iuges, y auoit vn autre eschauffault pour les Heraulx d'armes, contenant quatre toises de long sur quatre pieds de large en faillie.

Plus au bout du cāp uers la premiere entrée, y auoit une barriere ou se rengoyent les hommes d'armes, & à costé vn petit eschauffault, ou estoit vn Herault, lequel appelloit les iousteurs pour aller faire leur deuoir.

Mais pource que le tout ne se pourroit exprimer en paincture, que ce ne feust par trop grāde curiosité, vous aurez icy lecteurs seulement le desseing de ceste porte.



Au trauers de la rue depuis le coing des Tournelles, s'estendoit vne merueilleuse Arcade, faicte par le commandement & ordonnance de la maiesté du Roy, en extreme perfection de beaulté, dont pour ne me rendre par trop prolix, ie ne specifiray les particularitez, mais les temettât au iugement que la veue en pourra faire, apres auoir mis l'oeil sur le pourtraict en passant ie diray, que par dessus la circunferéce des trois portes dont elle estoit accommodée, a scauoir d'une grande au milieu, & deux moindres à ses costez, estoit erigée vne grande salle à la mode Francoise, garnie de croisées à vitres, chose si tressuperbe & excelléte, qu'on la pouuoit à bon droit appeller vray ouurage de Roy, & ce tesmoignera son vmbre icy presente.

F I N.

SPECIAL

88-B

DC

34377

114.3

Bound w/

C53

88-B 34681

1547

85-B 3104c.2

85B 3101c.2

87-B 3940

85-B 2964c.2

88-B 34819

88-B 34820

